

VALDOIE
FORMATION

*Se former
aujourd'hui
pour demain*

CFPPA

CENTRE DE FORMATION
POUR ADULTES

CATALOGUE DE FORMATION

2026-2027



APPRENDRE • SE PROFESSIONNALISER • ÉVOLUER

Des formations concrètes, au service de vos projets

Mis à jour le 02/10/2026



CFPPA
CENTRE DE FORMATION
POUR ADULTES

APPRENDRE | ÉVOLUER | AGIR

Un campus
au cœur
du vivant

NATURE
FORMATIONS
TERRITOIRES
AVENIR

LE CFPPA DE VALDOIE

Un campus pour apprendre en faisant



Centre de formation pour adultes de l'EPLEFPA de Valdoie,
le CFPPA accompagne les parcours de formation,
de reconversion et de montée en compétences.



Notre histoire, nos repères



1952 :
premières formations
horticoles



1958 :
implantation sur le site
de Valdoie



1994 :
création du CFPPA



Aujourd'hui :
un centre au service
des adultes et des entreprises



Nos grands chiffres



14 ha
de campus



1 090
stagiaires / an
en moyenne



43
formateurs



29
intervenants
professionnels



Des plateaux techniques au service de la pratique



3 halls de pratique
& maçonnerie
paysagère – 500 m²



Serres et tunnels
horticoles



8 000 m²
de maraîchage
biologique



Ateliers pédagogiques
fleuristerie & animalerie



37 salles de cours
& 4 salles
informatiques



L'atelier aquaponique



Valdoie Jardin,
notre magasin pédagogique



Le site paysager
de 14 hectares



Notre approche



Pédagogie concrète
et professionnalisante



Accompagnement
individualisé



Lien étroit avec les entreprises,
collectivités et acteurs
du territoire



Campus écolabellisé



Le site est géré selon des
principes agroécologiques.
Le label EcoJardin, obtenu
une première fois en 2016
puis renouvelé, valorise
cet engagement.

EXPERTISE
PARTAGE
TERRITOIRE
RÉUSSITE



VALDOIE
FORMATION

CFPPA
CENTRE DE FORMATION
POUR ADULTES

Se former
aujourd'hui,
construire
demain !

COMMENT S'INSCRIRE ?

1

Prendre contact

Contactez le CFPPA pour obtenir les informations utiles, les prochaines dates et le dossier ou bulletin d'inscription.



2

Envoyer votre demande

Retournez le dossier complété afin de recevoir le devis et, selon votre situation, le contrat ou la convention de formation.



3

Finaliser l'inscription

Confirmez votre entrée en formation en retournant les documents demandés signés.



Pré-requis & positionnement

Les pré-requis peuvent être soumis à des

tests de positionnement
dont les résultats
conditionnent l'entrée en formation,
notamment pour les
formations certifiantes.



Nos coordonnées



03.84.58.49.62



cfppa.valdoie@educagri.fr



www.cfppavaldoie.fr

Accessibilité handicap

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Des aménagements peuvent être mis en place en fonction des besoins, en lien avec la référente handicap de l'établissement.

Référente handicap

PERRIN Nadia



03.84.58.49.62



nadia.perrin@educagri.fr

Où nous trouver ?

CFPPA de Valdoie

Valdoie - Territoire de Belfort (90)
Bourgogne-Franche-Comté
À proximité de Belfort



Entreprises & collectivités

Des formations sur mesure

Vous avez un besoin spécifique sur le terrain ? Le CFPPA construit avec vous une formation adaptée à vos objectifs, vos métiers et vos contraintes.



Dans vos locaux
(intra)



Au CFPPA



Programme
adapté



Durée
ajustée



Groupe
constitué

Des compétences
pour vos territoires



VALDOIE
FORMATION

CFPPA

CENTRE DE FORMATION
POUR ADULTES

Se former
aujourd'hui,
construire
demain !

FINANCER VOTRE FORMATION

Des solutions adaptées à votre situation



Entreprise

Développez les compétences de vos équipes et accompagnez vos projets.

Financements possibles :



Salarié-e

Faites évoluer votre parcours professionnel et développez de nouvelles compétences.

Financements possibles :



Demandeur d'emploi

Accédez à une formation pour faciliter votre retour à l'emploi.

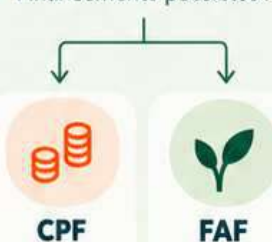
Financements possibles :



Statut indépendant

Développez vos compétences et soutenez votre activité.

Financements possibles :



Porteur de projet agricole

Acquérez les compétences pour concrétiser votre projet.

Financements possibles :



Intérimaire

Renforcez vos compétences pour de nouvelles opportunités professionnelles.

Financements possibles :



Les critères de prises en charge des différents financeurs sont soumis à conditions, vérifier votre éligibilité directement auprès de leurs services. Le secrétariat du CFPPA est à votre disposition pour vous informer et vous accompagner.

SOMMAIRE



1. Espaces verts & aménagements paysagers

Pages 8 à 32

Certiphyto	8
Sécurité d'un chantier d'entretien en espaces verts : les essentiels	10
Techniques d'implantation d'un chantier paysager	11
Reconnaissance et taille des arbres et arbustes d'ornement	12
Reconnaissance des végétaux : palette adaptée aux changements climatiques	12
Arbres et arbustes : plantation, tuteurage, haubanage	14
Conception d'un bassin de jardin	15
AIPR : Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux	16
Création de massifs	17
Réaliser un engazonnement	18
Fleurissement alternatif et naturel : Agroécologie	19
Les bases de réalisation d'un muret en maçonnerie paysagère	20
Les bases de réalisation d'un escalier en maçonnerie paysagère	21
Conception paysagère numérique & 3D	22
Réaliser un revêtement piéton en pavage ou dallage	23
Arrosage automatique : initiation	24
Risques biologiques en espaces verts : les bons réflexes	25
Taille de haies : techniques manuelles et mécaniques	26
Taille de pierres	27
Initiation aux techniques d'abattage - Utilisation et entretien de la tronçonneuse	28
Abattage d'arbres sur pied, en escurité : Perfectionnement	29
Tonte et débroussaillage	30
Taille des arbres fruitiers : initiation	31
Entretien du petit matériel en espaces verts	32



2. Horticulture & maraîchage

Pages 34 à 39

Agroforesterie : Intégrer l'arbre dans son exploitation agricole	34
Protection Biologique Intégrée : Cultures maraîchères et horticoles	35
Multiplication des végétaux	36
Jardin en permaculture : les clés pour se lancer	37
Entretien des tracteurs	38
Conduite de tracteurs	39



3. Aquaculture continentale & aquaponie

Pages 41 à 43

Réglementation en aquaculture continentale : Les clés pour exercer en conformité	41
Astaculture : débiter un élevage d'écrevisses	42
Ranaculture : débiter un élevage de grenouilles	43



SOMMAIRE



4. Sécurité & environnement

Pages 45 à 49

SST : Sauveteur Secouriste du Travail	45
Frelons asiatiques	46
Chenilles processionnaires	47
PRAP Industrie Bâtiment Commerce	48-49



5. Animalerie

Pages 51 à 55

ACACED	51-52
Transports d'animaux vivants	53-54
Secourisme canin et félin	55



6. Services à la personne

Pages 57 à 59

Bricolage et petite maintenance du domicile	57
PRAP Sanitaire et Sociale – Aide à la mobilité	58-59



7. Certifications

Pages 61 à 73

Certiphyto	61-62
Certibiocide	63-64
PIX	65
ACACED	66-67
CléA numérique	68
CléA	69
PRAP Sanitaire et Sociale – Aide à la mobilité	70-71
PRAP Industrie Bâtiment Commerce	72-73

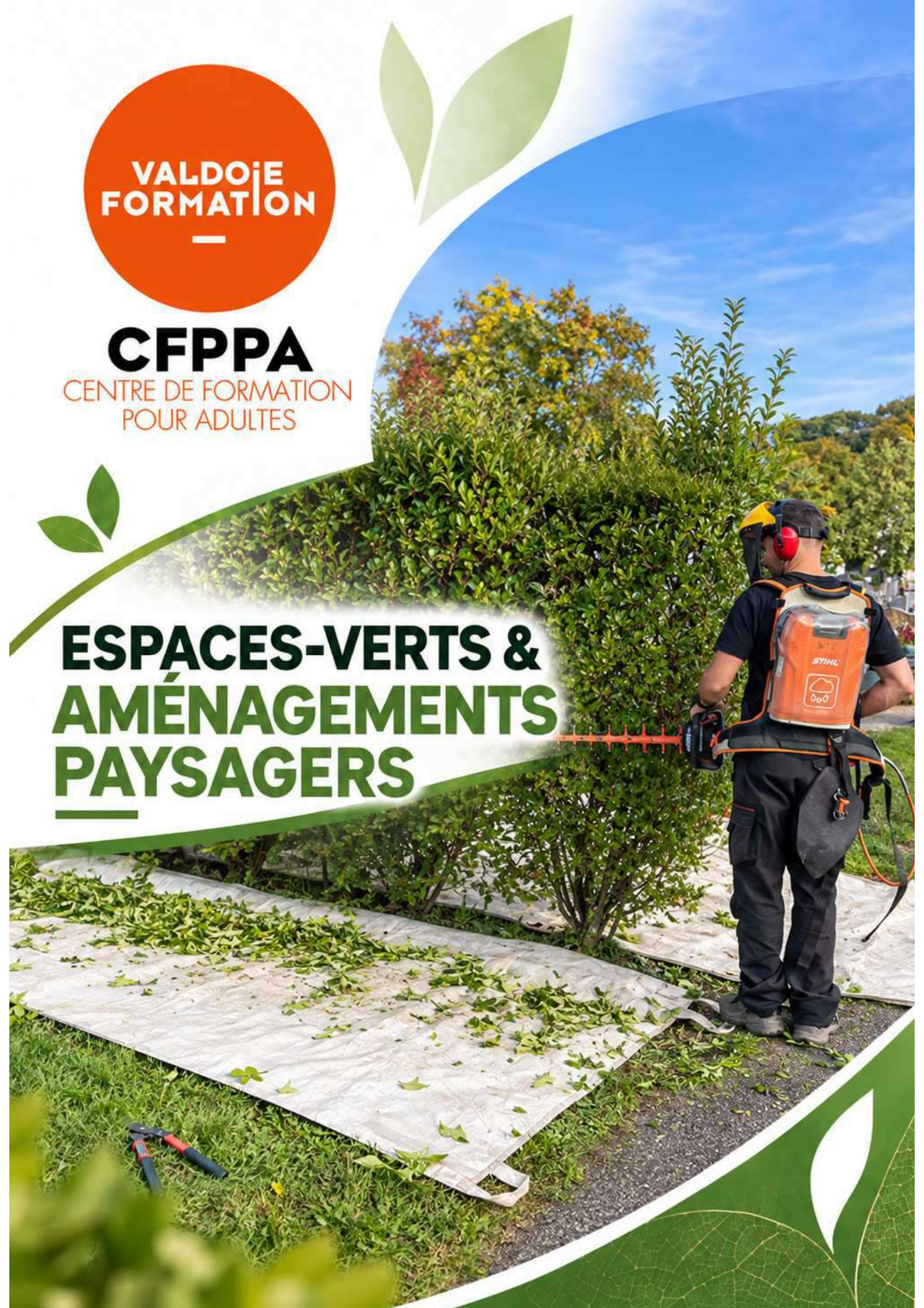




**VALDOIE
FORMATION**

CFPPA

CENTRE DE FORMATION
POUR ADULTES



ESPACES-VERTS & AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS



Certificat individuel Produits phytopharmaceutique

■ CERTIPHYTO Codes RS n° 5653 à 5656



LES DIFFÉRENTS CERTIFICATS

	DÉCIDEUR en entreprise soumise à agrément	DÉCIDEUR en entreprise non-soumise à agrément	OPÉRATEUR	VENTE	CONSEIL
Code RS	5655	5655	5653	5654	5656
Primo certificat	21 heures (3 jours)	14 heures (2 jours)	14 heures (2 jours)	21 heures (3 jours)	28 heures (4 jours)
Renouvellement	7 heures (1 jour)	7 heures (1 jour)	7 heures (1 jour)	7 heures (1 jour)	14 heures (2 jours)
Capacités	Choix ; Achat ; Utilisation ; Interventions chez des tiers	Choix ; Achat ; Utilisation	Utilisation	Mise en vente	Conseiller
Professionnels concernés	Prestataires de services	• Entreprises agricoles • Agents communaux	• Entreprises agricoles • Agents communaux	Vendeurs auprès du grand public ou des professionnels	Conseillers
Seuil de réussite au test	20/30	15/30	12/20	20/30	25/30



CONTENU & PÉDAGOGIE



Objectifs

Appréhender l'ensemble des problématiques liées à l'usage des produits phytopharmaceutiques, dans le respect de la sécurité durant les différentes phases de leur utilisation et d'un point de vue réglementaire.



Programme

Réglementation et sécurité environnementale

Règlementation liée à la pratique professionnelle, responsabilité vis-à-vis des usagers, législation et obligation

Santé sécurité de l'applicateur en espace ouvert au public

Types et dangerosité des risques pour les personnes - Situations d'expositions aux dangers - Conduite à tenir en cas d'accident - Prévention des risques et les pratiques et aménagements pour limiter l'impact des produits phytosanitaires

Réduction de l'usage, méthodes alternative

Les techniques alternatives (bio contrôle, résistances naturelles, lutte intégrée) - Choix et Programme adaptation des produits



CFPPA
CENTRE DE FORMATION
POUR ADULTES



Certificat individuel Produits phytopharmaceutique

■ CERTIPHYTO Codes RS n° 5653 à 5656



INFORMATIONS ESSENTIELLES



Modalités



- Équipement informatique personnel requis, vérifié lors de l'inscription
- Savoir lire et écrire le Français



Savoir lire et écrire le Français



Prérequis



Modalités pédagogiques

- Support transmis avant la formation
 - Apports théoriques en visioconférence
 - Échanges interactifs avec le formateur
-
- Apport théorique en salle
 - Support transmis avant la formation
 - Échanges interactifs avec le formateur



Intervenants

- CREVAT Stéphane
- EBERLE Arnaud



TARIFS

INITIAL



Formation + test



Individuel **25 € / heure**



Groupe (6 minimum) **1 400 € / jour**



Test seul (2h)



Individuel **100 € / test**



Groupe (6 minimum) **500 € / groupe**

RENOUVELLEMENT



Formation sans test



Individuel **25 € / heure**



Groupe (6 minimum) **1 400 € / jour**



ÉVALUATION, VALIDATION ET ACCESSIBILITÉ

Modalités d'évaluation

Évaluation nationale sous forme de questionnaire à choix multiple en ligne, déclinée selon la catégorie de certificat visé et le secteur d'activité professionnelle du stagiaire.

Evaluation en visio synchrone

Validité & renouvellement

- Validation partielle possible : non
- Validité : 5 ans
- Actualisation des connaissances : formation de 7 h minimum sauf la catégorie « Conseil » dont la formation dure 14 heures

Certification

- ✓ **Code RS** : Selon catégorie
- ✓ **Certificateur** : Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire
- ✓ **Date d'échéance de l'enregistrement** : 31/12/2026



INDICATEURS DE RÉSULTATS 2025/2026

Taux de réussite

87 %

Taux de satisfaction

98 %

Sessions réalisées

44

Stagiaires formés

219

Modalités de calculs des taux :

Enquête réalisée en fin de formation après de tous les apprenants (taux réponse : 100%)

Toutes modalités confondues



CFPPA
CENTRE DE FORMATION
POUR ADULTES



Sécurité d'un chantier d'entretien en espaces-verts : les essentiels



INFORMATIONS ESSENTIELLES



Modalités pédagogiques

- Apport théorique
- Mise en pratique sur chantier
- Echanges entre le formateur et les participants
- Support pédagogique



Public concerné

Professionnel du paysage, entreprises d'insertion, ateliers spécialisés, associations, demandeur d'emploi ...



Durée et tarifs

7 heures

175,00€ net de taxe



Intervenants habilités

- **EBERLE Arnaud**, formateur en espaces-verts
- **RENARD Jean-Pierre**, formateur en espaces-verts
- **CREVAT Stéphane**, formateur en espaces-verts



Prérequis

Aucun



Reconnaissance délivrée

Attestation



CONTENU & PÉDAGOGIE



Objectifs

- Identifier les risques liés aux travaux d'entretien en espaces-verts
- Mettre en œuvre les mesures de prévention adaptées
- Organiser et sécuriser un chantier d'intervention



Programme

Identifier les risques

- Risques liés aux machines et outils
- Manutention et postures de travail
- Risques climatiques, chimiques et biologiques

Prévenir les accidents

- Utilisation des équipements de protection individuelle (EPI)
- Bonnes pratiques de travail en sécurité des usagers

Sécuriser le chantier

- Organisation et délimitation de la zone de travail
- Signalisation et balisage du chantier
- Sécurité des intervenants et des usagers



ÉVALUATION DES ACQUIS

Modalités d'évaluation

- Évaluation par un Questionnaire à Choix Multiples
- Une attestation de formation mentionnant les compétences acquises est remise aux participants.



INDICATEURS DE RÉSULTATS 2025/2026

Taux de satisfaction

96 %

Sessions réalisées

1

Stagiaires formés

14

Enquête réalisée en fin de formation après de tous les apprenants (taux réponse : 100%) 10



Techniques d'implantation d'un chantier paysager



INFORMATIONS ESSENTIELLES



Modalités pédagogiques

- Apport théorique
- Mise en pratique sur chantier
- Echanges entre le formateur et les participants
- Support pédagogique



Public concerné

Professionnel du paysage, entreprises d'insertion, ateliers spécialisés, associations, demandeur d'emploi ...



Durée et tarifs

14 heures

350,00€ net de taxe



Intervenants habilités

- **EBERLE Arnaud**, formateur en espaces-verts
- **RENARD Jean-Pierre**, formateur en espaces-verts
- **CREVAT Stéphane**, formateur en espaces-verts



Prérequis

Aucun



Reconnaissance délivrée

Attestation



CONTENU & PÉDAGOGIE



Objectifs

- Lire et comprendre un plan de chantier ou un plan d'aménagement
- Préparer l'implantation d'un chantier d'espaces verts
- Réaliser le piquetage et le traçage sur le terrain
- Organiser le chantier en respectant sécurité et contraintes techniques



Programme

Lecture et préparation du chantier

- Comprendre un plan d'aménagement et ses repères
- Identifier les contraintes du terrain et les points d'implantation

Implantation sur le terrain

- Réaliser le piquetage et le traçage
- Utiliser les outils de mesure et de repérage

Organisation et sécurisation du chantier

- Préparer l'organisation du chantier et des zones de travail
- Mettre en place les dispositifs de sécurité



ÉVALUATION DES ACQUIS

Modalités d'évaluation

- Évaluation par un Questionnaire à Choix Multiples
- Une attestation de formation mentionnant les compétences acquises est remise aux participants.



INDICATEURS DE RÉSULTATS 2025/2026

Taux de satisfaction

Aucune session

Sessions réalisées

Aucune session

Stagiaires formés

Aucune session

Enquête réalisée en fin de formation après de tous les apprenants



Reconnaissance et taille des arbres et arbustes d'ornements



INFORMATIONS ESSENTIELLES



Modalités pédagogiques

- Apport théorique
- Mise en pratique sur chantier
- Démonstration par le formateur
- Echanges entre le formateur et les participants
- Support pédagogique



Public concerné

Professionnel du paysage, entreprises d'insertion, ateliers spécialisés, associations, demandeur d'emploi ...



Durée et tarifs

14 heures

350,00€ net de taxe



Intervenants habilités

- **EBERLE Arnaud**, formateur en espaces-verts
- **RENARD Jean-Pierre**, formateur en espaces-verts
- **CREVAT Stéphane**, formateur en espaces-verts



Prérequis

Aucun



Reconnaissance délivrée

Attestation



CONTENU & PÉDAGOGIE



Objectifs

- Reconnaître les principales espèces d'arbres et arbustes d'ornement
- Comprendre les bases de la physiologie et de la floraison
- Choisir les techniques de taille adaptées aux végétaux
- Utiliser les outils de taille en sécurité



Programme

Reconnaissance des végétaux

- Groupes d'arbustes : persistants, caducs, floraisons
- Critères de reconnaissance et notions de physiologie

Techniques de taille

- Objectifs et types de taille : plantation, entretien, rajeunissement
- Taille des haies et des arbustes d'ornement



ÉVALUATION DES ACQUIS

Modalités d'évaluation

- Évaluation par une mise en situation professionnelle
- Une attestation de formation mentionnant les compétences acquises est remise aux participants.



INDICATEURS DE RÉSULTATS 2025/2026

Taux de satisfaction

100 %

Sessions réalisées

1

Stagiaires formés

12

Enquête réalisée en fin de formation après de tous les apprenants (taux de réponse : 100%) 12



Reconnaissance des végétaux – palette adaptée aux changements climatiques



INFORMATIONS ESSENTIELLES



Modalités pédagogiques

- Apport théorique
- Etude de cas issues de situation professionnelles réelles
- Echanges entre le formateur et les participants
- Support pédagogique



Public concerné

Professionnel du paysage, entreprises d'insertion, ateliers spécialisés, associations, demandeur d'emploi ...



Intervenants habilités

- **LEVRET Sébastien, formateur en reconnaissance des végétaux**



Durée et tarifs

14 heures

350,00€ net de taxe



Prérequis

Aucun



Reconnaissance délivrée

Attestation



CONTENU & PÉDAGOGIE



Objectifs

- Reconnaître les principales espèces végétales
- Choisir des végétaux adaptés au climat
- Concevoir des aménagements durables
- Adapter les pratiques d'entretien et de taille



Programme

Reconnaissance des végétaux

Identification des espèces, caractéristiques, usages et entretien de la palette végétale.

Choix et adaptation au climat

Adaptation des végétaux au contexte climatique, principes de composition et gestion durable des aménagements.

Techniques d'entretien et de taille

Types de taille (formation, entretien, recépage...), périodes d'intervention et enjeux de la taille douce.



ÉVALUATION DES ACQUIS

Modalités d'évaluation

- Évaluation par un Questionnaire à Choix multiples
- Une attestation de formation mentionnant les compétences acquises est remise aux participants.



INDICATEURS DE RÉSULTATS 2025/2026

Taux de satisfaction

Aucune session

Sessions réalisées

Aucune session

Stagiaires formés

Aucune session

Enquête réalisée en fin de formation après de tous les apprenants



Arbres & arbustes : plantation, tuteurage, haubanage



INFORMATIONS ESSENTIELLES



Modalités pédagogiques

- Apport théorique
- Mise en pratique sur chantier
- Démonstration par le formateur
- Echanges entre le formateur et les participants
- Support pédagogique



Public concerné

Professionnel du paysage, entreprises d'insertion, ateliers spécialisés, associations, demandeur d'emploi ...



Durée et tarifs

14 heures

350,00€ net de taxe



Intervenants habilités

- **EBERLE Arnaud**, formateur en espaces-verts
- **RENARD Jean-Pierre**, formateur en espaces-verts
- **CREVAT Stéphane**, formateur en espaces-verts



Prérequis

Aucun



Reconnaissance délivrée

Attestation



CONTENU & PÉDAGOGIE



Objectifs

- Choisir l'espèce adaptée au site de plantation
- Réaliser correctement la plantation d'un arbre
- Mettre en œuvre les techniques de tuteurage et d'haubanage
- Favoriser la reprise et la stabilité des végétaux



Programme

Choisir les arbres d'ornement

- Bases de botanique et physiologie
- Caractéristiques et exigences des espèces

Préparer la plantation

- Dimensionnement des fosses
- Amendements et préparation du sol

Réaliser la plantation

- Piquetage et préparation des arbres
- Mise en place et arrosage

Stabiliser les végétaux

- Techniques de tuteurage
- Haubanage et finitions



ÉVALUATION DES ACQUIS

Modalités d'évaluation

- Évaluation par une mise en situation professionnelle
- Une attestation de formation mentionnant les compétences acquises est remise aux participants.



INDICATEURS DE RÉSULTATS 2025/2026

Taux de satisfaction

Aucune session réalisée

Sessions réalisées

Aucune session réalisée

Stagiaires formés

Aucune session réalisée

Enquête réalisée en fin de formation après de tous les apprenants

Conception d'un bassin de jardin



INFORMATIONS ESSENTIELLES



Modalités pédagogiques

- Apport théorique
- Mise en pratique
- Démonstration par le formateur
- Echanges entre le formateur et les participants
- Support pédagogique



Public concerné

Professionnel du paysage, entreprises d'insertion, ateliers spécialisés, associations, demandeur d'emploi ...



Intervenants habilités

- **CREVAT Stéphane**, formateur en espaces-verts



Durée et tarifs

14 heures

350,00€ net de taxe



Prérequis

Aucun



Reconnaissance délivrée

Attestation



CONTENU & PÉDAGOGIE



Objectifs

- Identifier les principes de base pour implanter un bassin
- Choisir les matériaux et équipements adaptés.
- Concevoir un bassin esthétique, fonctionnel et durable.
- Intégrer le bassin dans un aménagement paysager global.



Programme

Concevoir un bassin de jardin

Choisir son emplacement, définir sa conception et identifier les matériaux et équipements nécessaires.

Réaliser le bassin

Mettre en œuvre les principales étapes : piquetage, terrassement et étanchéité. Réaliser un bassin simple sur bâche ou intégrer des aménagements plus élaborés : cascade, déversoir, zones de filtration ou de plantation.

Aménager et équilibrer le bassin

Choisir et installer les plantes aquatiques, mettre en place la filtration et assurer l'équilibre du milieu avant l'introduction des poissons



ÉVALUATION DES ACQUIS

Modalités d'évaluation

- Évaluation par une mise en situation pratique
- Une attestation de formation mentionnant les compétences acquises est remise aux participants.



INDICATEURS DE RÉSULTATS 2025/2026

Taux de satisfaction

100 %

Sessions réalisées

1

Stagiaires formés

5

Enquête réalisée en fin de formation après de tous les apprenants 15
(taux réponse : 100%)



Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux

■ AIPR



INFORMATIONS ESSENTIELLES



Modalités pédagogiques

- Apport théorique
- Entrainement au test final
- Support pédagogique
- Echanges entre le formateur et les participants



Durée et tarifs

7 heures
175€ net de taxe



Intervenants habilités
PILOCAP Formation



Prérequis
Aucun

Minimum obligatoire :

- 1 concepteur par société
- 1 encadrant par chantier
- Opérateurs concernés par les travaux

Qui doit posséder l'AIPR ?

Concepteur

Maître d'ouvrage, maître d'œuvre, responsable de la préparation et du suivi des projets de travaux

Encadrant

Chef de chantier ou conducteur de travail, en charge de l'organisation technique sur le chantier

Opérateur

Conducteur d'engin, et personnel réalisant les travaux à proximité des réseaux



CONTENU & PÉDAGOGIE



Objectifs

L'AIPR est une obligation réglementaire visant à prévenir les risques d'endommagement des réseaux lors de travaux à proximité d'installations sensibles : gaz, électricité, eau, télécommunications, etc. Elle garantit que les intervenants connaissent les règles de sécurité, de repérage et de prévention nécessaires pour travailler en toute sécurité à proximité des réseaux.



Programme

Règlementation et acteurs de la réforme antiendommagement

Réglementation : réforme anti-endommagement ; Guide d'application de la réglementation ; Sanctions administratives ; Rôle de chaque acteur

• Identification de l'environnement d'un chantier

Reconnaissance des types de réseaux ; Techniques de travail (ciel ouvert, sans tranchée...) ; Outils de prévention des accidents

• Application des procédures concernant l'ensemble du personnel pendant les travaux

Marquage-Piquetage ; Investigations complémentaires (IC) ; Techniques de travail (guide technique) ; Cartographie ; Mesures de prévention



ÉVALUATION DES ACQUIS

Modalités d'évaluation

Évaluation par une mise en situation pratique : Une attestation de formation mentionnant les compétences acquises est remise aux participants.



Reconnaissance délivrée

Certificat valable 5 ans
Renouvellement : même formation



INDICATEURS DE RÉSULTATS 2025/2026

Taux de satisfaction

Aucune session

Sessions réalisées

Aucune session

Stagiaires formés

Aucune session

Enquête réalisée en fin de formation après de tous les apprenants
(taux réponse : 100%)



Création de massifs



INFORMATIONS ESSENTIELLES



Modalités pédagogiques

- Apport théorique
- Mise en pratique
- Démonstration par le formateur
- Echanges entre le formateur et les participants
- Support pédagogique



Public concerné

Professionnel du paysage, entreprises d'insertion, collectivités, ateliers spécialisés, associations, demandeur d'emploi



Intervenants habilités

- **CREVAT Stéphane**, formateur en espaces-verts



Durée et tarifs

14 heures

350,00€ net de taxe



Prérequis

Aucun



Reconnaissance délivrée

Attestation



CONTENU & PÉDAGOGIE



Objectifs

- Réaliser un massif de plantes ornementales en autonomie
- Préparer le sol et choisir les amendements adaptés
- Mettre en œuvre les techniques de plantation et de piquetage
- Assurer l'entretien et l'arrosage des massifs



Programme

Préparer le sol et les matériaux

- Choisir les mélanges terreux, amendements et engrais adaptés
- Calculer les quantités nécessaires à la préparation du sol

Réaliser l'implantation et la plantation

- Préparation du sol et méthodes de piquetage
- Techniques de plantation et finitions du massif

Entretenir le massif

- Gestion de l'arrosage et des besoins en eau
- Entretien : désherbage, taille et fertilisation



ÉVALUATION DES ACQUIS

Modalités d'évaluation

- Évaluation par une mise en situation pratique
- Une attestation de formation mentionnant les compétences acquises est remise aux participants.



INDICATEURS DE RÉSULTATS 2025/2026

Taux de satisfaction

100 %

Sessions réalisées

2

Stagiaires formés

34

Enquête réalisée en fin de formation après de tous les apprenants 17
(taux réponse : 100%)



Réaliser un engazonnement



INFORMATIONS ESSENTIELLES



Modalités pédagogiques

- Apport théorique
- Mise en pratique
- Démonstration par le formateur
- Echanges entre le formateur et les participants
- Support pédagogique



Public concerné

Professionnel du paysage, entreprises d'insertion, collectivités, ateliers spécialisés, associations, demandeur d'emploi



Intervenants habilités

- **CREVAT Stéphane**, formateur en espaces-verts



Durée et tarifs

14 heures

350,00€ net de taxe



Prérequis

Aucun



Reconnaissance délivrée

Attestation



CONTENU & PÉDAGOGIE



Objectifs

- Identifier les différents types de gazon et leurs usages
- Préparer et niveler un sol avant semis
- Choisir les semences adaptées aux besoins
- Réaliser un semis homogène
- Assurer la reprise et l'entretien initial du gazon



Programme

Choix du gazon et matériel

- Types de gazons (ornement, sport, rustique)
- Matériels nécessaires

Préparation du sol

- Nivellement
- Griffage et ratissage
- Préparation du lit de semence

Mise en œuvre

- Dosage et réalisation du semis
- Enfouissement et roulage
- Arrosage



ÉVALUATION DES ACQUIS

Modalités d'évaluation

- Évaluation par une mise en situation professionnelle
- Une attestation de formation mentionnant les compétences acquises est remise aux participants.



INDICATEURS DE RÉSULTATS 2025/2026

Taux de satisfaction

Aucune session

Sessions réalisées

Aucune session

Stagiaires formés

Aucune session

Enquête réalisée en fin de formation après de tous les apprenants 18



CFPPA
CENTRE DE FORMATION
POUR ADULTES



Fleurissement alternatif et naturel - Agroécologie



INFORMATIONS ESSENTIELLES



Modalités pédagogiques

- Apport théorique
- Mise en situation sur un cas concret
- Démonstration par le formateur
- Echanges entre le formateur et les participants
- Support pédagogique



Public concerné

Professionnel du paysage, entreprises d'insertion, collectivités, ateliers spécialisés, associations, demandeur d'emploi



Intervenants habilités

- **LEVRET Sébastien**



Durée et tarifs

21 heures

525,00€ net de taxe



Prérequis

Aucun



Reconnaissance délivrée

Attestation



CONTENU & PÉDAGOGIE



Objectifs

- Choisir une palette végétale adaptée au site
- Associer vivaces, arbustes, grimpantes, arbres et plantes locales
- Concevoir et gérer un fleurissement naturel durable



Programme

Comprendre le fleurissement naturel

- Évolution des pratiques de fleurissement
- Diversité de la palette végétale
- Association de végétaux spontanés et horticoles

Concevoir un massif naturel

- Analyse du site et de son potentiel
- Conception d'un massif intégrant des plantes vivaces

Multiplier et gérer les végétaux

- Multiplication des plantes locales
- Gestion et entretien d'un fleurissement naturel
- Transition d'un fleurissement horticole vers un fleurissement durable



ÉVALUATION DES ACQUIS

Modalités d'évaluation

- Évaluation par une mise en situation pratique
- Une attestation de formation mentionnant les compétences acquises est remise aux participants.



INDICATEURS DE RÉSULTATS 2025/2026

Taux de satisfaction

90 %

Sessions réalisées

1

Stagiaires formés

17

Enquête réalisée en fin de formation après de tous les apprenants 19
(taux réponse : 100%)



Les bases de la réalisation d'un muret en maçonnerie paysagère



INFORMATIONS ESSENTIELLES



Modalités pédagogiques

- Apport théorique
- Mise en situation pratique sous le hall maçonnerie
- Echanges entre le formateur et les participants
- Support pédagogique



Public concerné

Professionnel du paysage, entreprises d'insertion, collectivités, ateliers spécialisés, associations, demandeur d'emploi



Intervenants habilités

- **CREVAT Stéphane, formateur en espaces-verts**



Durée et tarifs

14 heures

350,00€ net de taxe



Prérequis

Etre en bonne condition physique



Reconnaissance délivrée

Attestation



CONTENU & PÉDAGOGIE



Objectifs

- Identifier les principaux types d'escaliers paysagers.
- Préparer et implanter le chantier en sécurité.
- Réaliser fondations et coffrage adaptés.
- Dimensionner et poser des marches stables et confortables.
- Mettre en œuvre les techniques de construction adaptées.
- Soigner les finitions pour un rendu esthétique et durable.



Programme

- Identifier les matériaux et le matériel de maçonnerie
- Différents matériaux et matériels utilisés lors des ouvrages
- Réaliser un escalier - travaux pratiques
- Dimensionnement d'un escalier et règles de calculs
- Techniques de piquetage planimétrique et altimétrique
- Technique de pose des matériaux
- Appareillage des matériaux
- Découpes et finitions



ÉVALUATION DES ACQUIS

Modalités d'évaluation

- Évaluation par une mise en situation professionnelle
- Une attestation de formation mentionnant les compétences acquises est remise aux participants.



INDICATEURS DE RÉSULTATS 2025/2026

Taux de satisfaction

Aucune session

Sessions réalisées

Aucune session

Stagiaires formés

Aucune session

Enquête réalisée en fin de formation après de tous les apprenants



Les bases de la réalisation d'un escalier en maçonnerie paysagère



INFORMATIONS ESSENTIELLES



Modalités pédagogiques

- Apport théorique
- Mise en situation pratique sous le hall maçonnerie
- Echanges entre le formateur et les participants
- Support pédagogique



Public concerné

Professionnel du paysage, entreprises d'insertion, collectivités, ateliers spécialisés, associations, demandeur d'emploi



Intervenants habilités

- **CREVAT Stéphane, formateur en espaces-verts**



Durée et tarifs

14 heures

350,00€ net de taxe



Prérequis

Etre en bonne condition physique



Reconnaissance délivrée

Attestation



CONTENU & PÉDAGOGIE



Objectifs

- Identifier les principaux types de murets et leurs usages.
- Préparer et implanter le chantier en sécurité.
- Choisir les matériaux adaptés au projet.
- Réaliser des fondations adaptées au sol.
- Monter un muret droit, stable et durable.
- Soigner les finitions pour un rendu esthétique.



Programme

- Identifier les matériaux et le matériel de maçonnerie
- Différents matériaux et matériels utilisés lors des ouvrages
- Réaliser un aménagement muret travaux pratiques
- Techniques de piquetage planimétrique et altimétrique
- Techniques de réalisation de fondations
- Technique de pose des matériaux
- Appareillage des matériaux
- Découpes et finitions



ÉVALUATION DES ACQUIS

Modalités d'évaluation

- Évaluation par une mise en situation professionnelle
- Une attestation de formation mentionnant les compétences acquises est remise aux participants.



INDICATEURS DE RÉSULTATS 2025/2026

Taux de satisfaction

Aucune session

Sessions réalisées

Aucune session

Stagiaires formés

Aucune session

Enquête réalisée en fin de formation après de tous les apprenants



Conception paysagère numérique & 3D



INFORMATIONS ESSENTIELLES



Modalités pédagogiques

- Apport théorique
- Mise en pratique
- Echanges entre le formateur et les participants
- Support pédagogique



Public concerné

Professionnel du paysage, entreprises d'insertion, collectivités, ateliers spécialisés, associations, demandeur d'emploi



Intervenants habilités

- **JAMEY Manuel**, formateur en travaux paysagers



Durée et tarifs

33,5 heures (4,5 jours)

837,50€ net de taxe



Prérequis

Etre à l'aise avec l'outils informatique



Reconnaissance délivrée

Attestation



CONTENU & PÉDAGOGIE



Objectifs

- Comprendre l'intérêt des outils 3D pour la conception paysagère
- Concevoir des maquettes 2D/3D structurées et réalistes
- Produire des supports visuels pour la communication et la vente
- Travailler en autonomie avec des outils numériques adaptés



Programme

Modélisation 2D/3D

Prise en main d'un logiciel, création de croquis numériques et modélisation de projets paysagers.

Construction du projet

Organisation des volumes, structuration des espaces et préparation du modèle pour le rendu.

Mise en scène du projet

Intégration dans un environnement réaliste, ajout de végétation, matériaux, mobilier et ambiances.

Rendu et valorisation

Création d'images photo-réalistes et immersion 3D pour la présentation client.



ÉVALUATION DES ACQUIS

Modalités d'évaluation

- Évaluation par un Questionnaire à Choix multiples
- Une attestation de formation mentionnant les compétences acquises est remise aux participants.



INDICATEURS DE RÉSULTATS 2025/2026

Taux de satisfaction

Aucune session

Sessions réalisées

Aucune session

Stagiaires formés

Aucune session

Enquête réalisée en fin de formation après de tous les apprenants

Réaliser d'un revêtement piéton en pavage ou dallage

INFORMATIONS ESSENTIELLES

Modalités pédagogiques

- Apport théorique
- Mise en situation pratique sous le hall maçonnerie
- Echanges entre le formateur et les participants
- Support pédagogique

Public concerné

Professionnel du paysage, entreprises d'insertion, collectivités, ateliers spécialisés, associations, demandeur d'emploi

Intervenants habilités

- CREVAT Stéphane, formateur en espaces-verts

€ Durée et tarifs

14 heures

350,00€ net de taxe

Prérequis

Etre en bonne condition physique

Reconnaissance délivrée

Attestation

CONTENU & PÉDAGOGIE

Objectifs

- Réaliser un revêtement piéton en sécurité
- Choisir les matériaux et outils adaptés
- Mettre en œuvre les techniques de traçage et de préparation
- Poser des pavés ou des dalles
- Réaliser des finitions de qualité

Programme

Matériaux et matériels

- Identification des matériaux (pavés, dalles...)
- Choix et utilisation des outils

Implantation du chantier

- Piquetage planimétrique
- Mise à niveau altimétrique

Mise en œuvre

- Réalisation du lit de pose
- Pose et appareillage des matériaux

Finitions

- Découpes
- Ajustements et finitions



ÉVALUATION DES ACQUIS

Modalités d'évaluation

- Évaluation par une mise en situation professionnelle
- Une attestation de formation mentionnant les compétences acquises est remise aux participants.



INDICATEURS DE RÉSULTATS 2025/2026

Taux de satisfaction

Aucune session

Sessions réalisées

Aucune session

Stagiaires formés

Aucune session

Enquête réalisée en fin de formation après de tous les apprenants



CFPPA
CENTRE DE FORMATION
POUR ADULTES



Arrosage automatique : initiation



INFORMATIONS ESSENTIELLES



Modalités pédagogiques

- Apport théorique
- Mise en situation pratique
- Echanges entre le formateur et les participants
- Support pédagogique



Public concerné

Professionnel du paysage, entreprises d'insertion, collectivités, ateliers spécialisés, associations, demandeur d'emploi



Intervenants habilités

- **CREVAT Stéphane, formateur en espaces-verts**



Durée et tarifs

14 heures

350,00€ net de taxe



Prérequis

Aucun



Reconnaissance délivrée

Attestation



CONTENU & PÉDAGOGIE



Objectifs

- Comprendre le fonctionnement d'un système d'arrosage automatique
- Identifier les différents systèmes d'irrigation
- Réaliser l'entretien courant d'une installation
- Repérer et corriger les dysfonctionnements simples



Programme

Les systèmes d'arrosage

- Identifier les différents systèmes : goutte-à-goutte, microaspersion, tuyères, turbines
- Choisir un système adapté aux besoins

Fonctionnement d'une installation

- Comprendre le principe hydraulique d'un réseau d'arrosage
- Notions simples de calcul pour le dimensionnement

Maintenance et dépannage

- Entretien courant et saisonnier d'une installation
- Diagnostic et dépannage des dysfonctionnements



ÉVALUATION DES ACQUIS

Modalités d'évaluation

- Évaluation par un Questionnaire à Choix multiples
- Une attestation de formation mentionnant les compétences acquises est remise aux participants.



INDICATEURS DE RÉSULTATS 2025/2026

Taux de satisfaction

Aucune session

Sessions réalisées

Aucune session

Stagiaires formés

Aucune session

Enquête réalisée en fin de formation après de tous les apprenants



Risques biologiques en espaces-verts : les bons réflexes



INFORMATIONS ESSENTIELLES



Modalités pédagogiques

- Apport théorique
- Echanges entre le formateur et les participants
- Support pédagogique



Public concerné

Professionnel du paysage, entreprises d'insertion, collectivités, ateliers spécialisés, associations, demandeur d'emploi



Intervenants habilités

- CREVAT Stéphane
- EBERLE Arnaud
- CRAIMET Dominique



Durée et tarifs

3,5 heures

87,50€ net de taxe



Prérequis

Aucun



Reconnaissance délivrée

Attestation



CONTENU & PÉDAGOGIE



Objectifs

- Identifier les risques biologiques en environnement paysager (insectes, nuisibles...)
- Adopter les bons réflexes de prévention
- Intervenir en toute sécurité
- Utiliser les EPI adaptés
- Appliquer les procédures d'alerte réglementaires



Programme

- **Reconnaissance des risques** : espèces, signes de présence, cycles biologiques
- **Prévention et protection** : analyse des situations, choix des EPI, bonnes pratiques
- **Intervention en sécurité** : gestes adaptés en prévention et en situation à risque
- **Réglementation et alerte** : procédures et signalement
- **Mise en pratique** : exercices et échanges terrain



ÉVALUATION DES ACQUIS

Modalités d'évaluation

- Évaluation par un Questionnaire à Choix multiples
- Une attestation de formation mentionnant les compétences acquises est remise aux participants.



INDICATEURS DE RÉSULTATS 2025/2026

Taux de satisfaction

Aucune session

Sessions réalisées

Aucune session

Stagiaires formés

Aucune session

Enquête réalisée en fin de formation après de tous les apprenants

Taille de haies : techniques manuelles et mécaniques



INFORMATIONS ESSENTIELLES



Modalités pédagogiques

- Apport théorique
- Mise en pratique en situation professionnelle
- Echanges entre le formateur et les participants
- Support pédagogique



Public concerné

Toutes personnes intéressées par la thématique



Intervenants habilités

- **RENARD Jean-Pierre**
- **EBERLE Arnaud**



Durée et tarifs

21 heures

525,00 € net de taxe



Prérequis

Aucun



Reconnaissance délivrée

Attestation



CONTENU & PÉDAGOGIE



Objectifs

- Identifier les périodes et techniques de taille adaptées aux végétaux
- Mettre en œuvre des techniques de taille efficaces
- Utiliser les outils de taille en sécurité
- Organiser un chantier de taille



Programme

Connaissance des végétaux

- Types de haies
- Périodes de taille

Techniques de taille

- Méthodes de taille
- Adaptation selon les végétaux

Matériels et outils

- Utilisation des outils de taille
- Entretien du matériel

Organisation et sécurité

- Organisation d'un chantier
- EPI, gestes et réglementation



ÉVALUATION DES ACQUIS

Modalités d'évaluation

- Évaluation par une mise en situation professionnelle
- Une attestation de formation mentionnant les compétences acquises est remise aux participants.



INDICATEURS DE RÉSULTATS 2025/2026

Taux de satisfaction

Aucune session

Sessions réalisées

Aucune session

Stagiaires formés

Aucune session

Enquête réalisée en fin de formation après de tous les apprenants



CFPPA
CENTRE DE FORMATION
POUR ADULTES



Taille de pierres



INFORMATIONS ESSENTIELLES



Modalités pédagogiques

- Apport théorique
- Mise en pratique
- Echanges entre le formateur et les participants
- Support pédagogique



Public concerné

Toutes personnes intéressées par la thématique



Intervenants habilités

- **DUC Guillaume, tailleur de pierres professionnel**



Durée et tarifs

21 heures

525,00 € net de taxe



Prérequis

Aucun



Reconnaissance délivrée

Attestation



CONTENU & PÉDAGOGIE



Objectifs

- Réaliser des opérations de taille de pierre en sécurité
- Identifier les types de pierres et leurs usages
- Utiliser les outils adaptés à la taille et à la gravure
- Mettre en œuvre les techniques de traçage et de taille
- Réaliser des ouvrages avec des finitions soignées



Programme

Techniques de taille

- Outils de taille de pierre
- Traçage et découpe
- Techniques de façonnage

Mise en œuvre

- · Implantation des ouvrages
- · Pose et appareillage des pierres
- · Réalisation de murs (pierre sèche, grès, gneiss...)

Gravure sur pierre

- Préparation du support
- Techniques de reproduction de motifs
- Outils de gravure



ÉVALUATION DES ACQUIS

Modalités d'évaluation

- Évaluation par un Questionnaire à Choix multiples
- Une attestation de formation mentionnant les compétences acquises est remise aux participants.



INDICATEURS DE RÉSULTATS 2025/2026

Taux de satisfaction

Aucune session

Sessions réalisées

Aucune session

Stagiaires formés

Aucune session

Enquête réalisée en fin de formation après de tous les apprenants



Initiation aux Techniques d'abattages ■ Utilisation et entretien de la tronçonneuse en sécurité



INFORMATIONS ESSENTIELLES



Public concerné

Toute personne qui utilise une tronçonneuse



Intervenants-es habilités

EBERLE Arnaud, formateur en espaces-verts

RENARD Jean-Pierre, formateur en espaces-verts



Modalités pédagogiques

- Apport théorique et pratique
- Mise en situation professionnelle
- Support pédagogique



Durée et tarifs

14 heures

490,00€ net de taxe

Cette formation peut être suivie d'un niveau 2 :
« Techniques d'abattages : Perfectionnement »



Prérequis

Maîtrise de la langue Française



Reconnaissance délivrée

Attestation



CONTENU & PÉDAGOGIE



Objectifs

- Connaître les règles de sécurité et les EPI
- Utiliser la tronçonneuse en sécurité et avec efficacité
- Réaliser l'entretien courant du matériel
- Maîtriser les techniques de base d'abattage et d'ébranchage



Programme

• Sécurité et réglementation

Réglementation en vigueur, analyse des risques, règles de sécurité et choix des équipements de protection individuelle (EPI).

• Utilisation et entretien de la tronçonneuse

Fonctionnement du matériel, éléments de coupe, affûtage, réglages, entretien courant et détection des anomalies.

• Techniques de travail

Techniques de base d'abattage et d'ébranchage, organisation du chantier et utilisation du matériel complémentaire



ÉVALUATION DES ACQUIS

Modalités d'évaluation

- Plusieurs exercices et QCM au cours de la formation permettront d'évaluer l'acquisition des compétences
- Une attestation de formation mentionnant les compétences acquises est remise aux participants.



INDICATEURS DE RÉSULTATS 2025/2026

Taux de satisfaction

97 %

Sessions réalisées

7

Stagiaires formés

50

Enquête réalisée en fin de formation après de tous les apprenants (taux réponse : 100%)



CFPPA
CENTRE DE FORMATION
POUR ADULTES



Abattage arbres sur pieds en sécurité ■ Perfectionnement



INFORMATIONS ESSENTIELLES

Prérequis

- Avoir préalable suivi la formation de niveau 1 « Initiation à l'abattage : Utilisation et entretien de la tronçonneuse en sécurité »

OU

- Etre expérimenté



Intervenants-es habilités

EBERLE Arnaud, formateur en espaces-verts

RENARD Jean-Pierre, formateur en espaces-verts



Modalités pédagogiques

- Apport théorique et pratique
- Mise en situation professionnelle
- Support pédagogique



14 heures

Durée

&
tarifs

490,00€

net de taxe



Public concerné

Toute personne qui utilise une tronçonneuse



Reconnaissance délivrée

Attestation



CONTENU & PÉDAGOGIE



Objectifs

- Analyser l'arbre, son environnement et les contraintes du chantier avant l'abattage.
- Choisir et mettre en œuvre une technique d'abattage adaptée à la situation.
- Réaliser les différentes coupes avec précision et efficacité.
- Maîtriser la direction de chute et sécuriser la zone de travail.
- Utiliser les outils et équipements dans le respect des règles de sécurité.
- Adopter des gestes et postures limitant les efforts et les risques de troubles musculo-squelettiques.



Programme

Diagnostic de l'arbre

Analyse et organisation de l'intervention conformément aux règles de sécurité :

- Les équipements de protection individuelle (EPI)
- Le matériel technique adapté aux chantiers : réglages, affûtage, entretien de la tronçonneuse

Initiation au démontage d'arbre :

- réalisation d'abattage directionnel simple
- réalisation d'abattage directionnel assisté
- façonnage des arbres



ÉVALUATION DES ACQUIS

Modalités d'évaluation

- Mise en situation professionnelle
- Une attestation de formation mentionnant les compétences acquises est remise aux participants.



INDICATEURS DE RÉSULTATS 2025/2026

Taux de satisfaction

Aucune session

Sessions réalisées

Aucune session

Stagiaires formés

Aucune session

Enquête réalisée en fin de formation après de tous les apprenants



CFPPA
CENTRE DE FORMATION
POUR ADULTES



Tonte et débroussaillage



INFORMATIONS ESSENTIELLES



Intervenants-es habilités

- **EBERLE Arnaud**, formateur en espaces-verts
- **RENARD Jean-Pierre**, formateur en espaces-verts
- **CREVAT Stéphane**, formateur en espaces-verts



Public concerné

Toutes personnes intéressées par la thématique (salarié en entreprise d'insertion, demandeur d'emploi, particuliers...)



Modalités pédagogiques

- Apport théorique et pratique
- Echanges entre le formateur et les participants
- Support pédagogique



Durée et tarifs

14 heures

350,00€ net de taxe



Prérequis

Bonne capacité physique



Reconnaissance délivrée

Attestation



CONTENU & PÉDAGOGIE



Objectifs

- Apprendre à utiliser les tondeuses et les débroussailleuses en sécurité.
- Maîtriser les techniques professionnelles d'entretien des espaces verts.
- Réaliser des travaux de tonte raisonnée et de débroussaillage efficaces et soignés.



Programme

Utiliser le matériel en sécurité et de façon adaptée

- Présentation des matériels utilisés : tondeuse, autoportée et autotractée, débroussailleuse
- Consignes de sécurité liées à l'utilisation
- Mise en service et entretien de base de ces matériels

Techniques de tonte et débroussaillage

- Tenue des machines : progression logique sur la parcelle, régime moteur adapté, respect des consignes de sécurité
- Finitions de tonte en respectant la végétation en place
- Tri et évacuation des déchets dans le respect des règles environnementales



ÉVALUATION DES ACQUIS

Modalités d'évaluation

- Évaluation en situation pratique
- Une attestation de formation mentionnant les compétences acquises est remise aux participants.



INDICATEURS DE RÉSULTATS 2025/2026

Taux de satisfaction

100 %

Sessions réalisées

1

Stagiaires formés

12

Enquête réalisée en fin de formation après de tous les apprenants 30
(taux réponse : 100%)



Taille des arbres fruitiers : initiation



INFORMATIONS ESSENTIELLES



Modalités pédagogiques

- Apport théorique
- Mise en pratique sur chantier
- Démonstration par le formateur
- Echanges entre le formateur et les participants
- Support pédagogique



Public concerné

Toutes personnes intéressées par la thématique (salarié, demandeur d'emploi, particuliers, retraité..)



Intervenants habilités

- **LAGORSE Philippe**, formateur en espaces-verts
- **ALBERSAMMER Camille**, formateur en taille fruitière



Durée et tarifs

14 heures

350,00€ net de taxe



Prérequis

Bonne capacité physique



Reconnaissance délivrée

Attestation



CONTENU & PÉDAGOGIE



Objectifs

- Identifier les principales espèces d'arbres fruitiers et comprendre leur fonctionnement.
- Acquérir les gestes techniques de taille pour favoriser la production et la bonne santé des arbres
- Utiliser le matériel de taille en sécurité pour réaliser des interventions adaptées aux différentes espèces



Programme

• Reconnaissance des arbres fruitiers

Identification des principales espèces et compréhension de leur morphologie.

• Principes et techniques de taille

Physiologie des arbres, périodes de taille et principes essentiels pour favoriser la fructification.

• Pratique de la taille

Utilisation des outils, techniques de coupe et mise en pratique sur différentes espèces fruitières.



ÉVALUATION DES ACQUIS

Modalités d'évaluation

- Évaluation en situation pratique
- Une attestation de formation mentionnant les compétences acquises est remise aux participants.



INDICATEURS DE RÉSULTATS 2025/2026

Taux de satisfaction

95 %

Sessions réalisées

1

Stagiaires formés

7

Enquête réalisée en fin de formation après de tous les apprenants (taux réponse : 100%)



CFPPA
CENTRE DE FORMATION
POUR ADULTES



Entretien du petit matériel en espaces-verts



INFORMATIONS ESSENTIELLES



Modalités pédagogiques

- Apport théorique
- Mise en pratique
- Démonstration par le formateur
- Echanges entre le formateur et les participants
- Support pédagogique



Public concerné

Professionnel du paysage, entreprises d'insertion, ateliers spécialisés, associations, demandeur d'emploi ...



Intervenants habilités

- **EBERLE Arnaud**, formateur en espaces-verts
- **RENARD Jean-Pierre**, formateur en espaces-verts
- **CREVAT Stéphane**, formateur en espaces-verts



Durée et tarifs

14 heures

350,00€ net de taxe



Prérequis

Aucun



Reconnaissance délivrée

Attestation



CONTENU & PÉDAGOGIE



Objectifs

- Identifier les différents matériels utilisés en espaces-verts (tondeuse, débroussailleuse, taille-haies, tronçonneuse...).
- Comprendre le fonctionnement des moteurs 2 temps et 4 temps.
- Réaliser les opérations d'entretien courant et de maintenance simple.
- Diagnostiquer les pannes courantes et sécuriser l'utilisation du matériel



Programme

- Présentation des matériels couramment utilisés en espaces-verts.
- Fonctionnement et composants d'un moteur 2 temps.
- Entretien courant et maintenance des équipements à moteur 2 temps.
- Fonctionnement et composants d'un moteur 4 temps essence.
- Entretien courant et maintenance des équipements à moteur 4 temps.
- Identification des pannes simples et vérifications de sécurité



ÉVALUATION DES ACQUIS

Modalités d'évaluation

- Évaluation en situation pratique
- Une attestation de formation mentionnant les compétences acquises est remise aux participants.



INDICATEURS DE RÉSULTATS 2025/2026

Taux de satisfaction

100 %

Sessions réalisées

4

Stagiaires formés

37

Enquête réalisée en fin de formation après de tous les apprenants 32
(taux réponse : 100%)



CFPPA
CENTRE DE FORMATION
POUR ADULTES

HORTICULTURE MARAÎCHAGE





CFPPA
CENTRE DE FORMATION
POUR ADULTES



Agroforesterie : intégrer l'arbre dans son exploitation agricole



INFORMATIONS ESSENTIELLES



Modalités pédagogiques

- Apport théorique
- Echanges entre le formateur et les participants
- Support pédagogique



Public concerné

Chef d'entreprise agricole



Intervenants

DAMMAN Julien,
chef d'entreprise agricole et
formateur



Durée et tarifs

14 heures

350,00€ net de taxe



Prérequis

Aucun



Reconnaissance délivrée

Attestation



CONTENU & PÉDAGOGIE



Objectifs

- Comprendre les principes et enjeux de l'agroforesterie
- Intégrer les arbres dans une réflexion agro écologique
- Concevoir un projet agroforestier adapté à son exploitation



Programme

Découverte de l'agroforesterie

Définition, pratiques existantes, enjeux économiques, environnementaux et agronomiques.

Agroforesterie et agroécologie

Rôle des arbres et haies, biodiversité, auxiliaires, gestion de l'eau et fonctionnement du sol

Conception d'un projet agroforestier

Étapes de mise en place : implantation, choix des essences, organisation et suivi des premières années.

Entretien et gestion des aménagements

Taille, élagage, suivi des haies et des arbres, gestion durable du système



ÉVALUATION DES ACQUIS

Modalités d'évaluation

- Évaluation par un Questionnaire à Choix Multiples
- Une attestation de formation mentionnant les compétences acquises est remise aux participants.



INDICATEURS DE RÉSULTATS 2025/2026

Taux de satisfaction

Aucune session

Sessions réalisées

Aucune session

Stagiaires formés

Aucune session

Enquête réalisée en fin
de formation après de
tous les apprenants

Protection biologique intégrée : cultures maraîchères et horticoles



INFORMATIONS ESSENTIELLES



Modalités pédagogiques

- Apport théorique en salle
- Echanges de pratiques entre le formateur et les participants
- Support pédagogique remis



Public concerné

Professionnels du paysage, entreprises d'insertion, agents de collectivité



Intervenants

CREVAT Stéphane, formateur en espaces-verts et maçonnerie paysagère



Durée et tarifs

7 heures

175,00€ net de taxe



Prérequis

Aucun



Reconnaissance délivrée

Attestation



CONTENU & PÉDAGOGIE



Objectifs

- Comprendre les interactions entre les plantes et leur environnement
- Identifier les principaux ravageurs et maladies des cultures
- Mettre en œuvre des solutions de protection biologique et intégrée
- Choisir des méthodes de lutte durables et respectueuses de l'écosystème



Programme

Comprendre l'écosystème des cultures

- Relations entre plantes, milieu et biodiversité
- Influence des facteurs biotiques, abiotiques et anthropiques

Identifier les ravageurs et maladies

- Reconnaissance des symptômes sur les végétaux
- Identification des ravageurs, parasites et maladies courantes

Mettre en œuvre la protection biologique intégrée

- Principes de lutte culturale et lutte biologique (auxiliaires)
- Choix des méthodes de lutte intégrée adaptées aux cultures



ÉVALUATION DES ACQUIS

Modalités d'évaluation

- Évaluation par un Questionnaire à Choix Multiples
- Une attestation de formation mentionnant les compétences acquises est remise aux participants.



INDICATEURS DE RÉSULTATS 2025/2026

Taux de satisfaction

Aucune session

Sessions réalisées

Aucune session

Stagiaires formés

Aucune session

Enquête réalisée en fin de formation après de tous les apprenants



Multiplication des végétaux



INFORMATIONS ESSENTIELLES



Modalités pédagogiques

- Apport théorique en salle
- Mise en pratique
- Echanges de pratiques entre le formateur et les participants
- Support pédagogique remis



Public concerné

Professionnels du paysage,
entreprises d'insertion, agents de
collectivité



Intervenants

**CRAIMET Dominique, formatrice
en horticulture et reconnaissance
des végétaux**



Durée et tarifs

14 heures

350,00€ net de taxe



Prérequis

Aucun



Reconnaissance délivrée

Attestation



CONTENU & PÉDAGOGIE



Objectifs

- Comprendre les principes de la multiplication des végétaux
- Réaliser les principales techniques : semis, bouturage, marcottage, division
- Choisir la méthode de multiplication adaptée aux végétaux
- Mettre en œuvre les techniques de multiplication en pratique



Programme

Principes de la multiplication

- Biologie et physiologie des végétaux
- Différents types de multiplication

Multiplication par semis

- Types de semis et mise en œuvre
- Récolte et conservation des graines

Multiplication végétative

- Bouturage, marcottage, division
- Choix de la technique selon le végétal

Techniques complémentaires

- Initiation au greffage
- Travaux pratiques de multiplication



ÉVALUATION DES ACQUIS

Modalités d'évaluation

- Évaluation par un Questionnaire à Choix Multiples
- Une attestation de formation mentionnant les compétences acquises est remise aux participants.



INDICATEURS DE RÉSULTATS 2025/2026

Taux de satisfaction

Aucune session

Sessions réalisées

Aucune session

Stagiaires formés

Aucune session

*Enquête réalisée en fin
de formation après de
tous les apprenants*



Jardin en permaculture : les clés pour se lancer



INFORMATIONS ESSENTIELLES



Modalités pédagogiques

- Apport théorique en salle
- Mise en pratique
- Echanges de pratiques entre le formateur et les participants
- Support pédagogique remis



Public concerné

Toutes personnes intéressées par la thématique



Intervenants

DUBOIS Arthur, formateur en permaculture



Durée et tarifs

21 heures

525,00€ net de taxe



Prérequis

Aucun



Reconnaissance délivrée

Attestation



CONTENU & PÉDAGOGIE



Objectifs

- Comprendre les principes fondamentaux de la permaculture
- Concevoir un projet de jardin permacole adapté à votre terrain
- Optimiser les ressources naturelles et l'organisation du jardin
- Mettre en œuvre les techniques de plantation et d'aménagement



Programme

Découvrir la permaculture

- Histoire et principes fondamentaux
- Adapter son projet à ses besoins

Concevoir son jardin permacole

- Observation du site et collecte des données
- Design et cartographie du jardin

Aménager l'espace

- Mise en œuvre des techniques permaculturelles
- Organisation des plantations

Suivre et entretenir le jardin

- Gestion des ressources
- Entretien et évolution du jardin



ÉVALUATION DES ACQUIS

Modalités d'évaluation

- Évaluation par un Questionnaire à Choix Multiples
- Une attestation de formation mentionnant les compétences acquises est remise aux participants.



INDICATEURS DE RÉSULTATS 2025/2026

Taux de satisfaction

Aucune session

Sessions réalisées

Aucune session

Stagiaires formés

Aucune session

Enquête réalisée en fin de formation après de tous les apprenants



CFPPA
CENTRE DE FORMATION
POUR ADULTES



Entretien des tracteurs



INFORMATIONS ESSENTIELLES



Modalités pédagogiques

- Apport théorique
- Mise en pratique
- Démonstration par le formateur
- Echanges entre le formateur et les participants
- Support pédagogique



Public concerné

- Professionnel du maraîchage
- Salariés en entreprises d'insertion



Intervenants habilités

- **MARCONNOT** Pascal,
formateur en espaces-verts



Durée et tarifs

14 heures

350,00€ net de taxe



Prérequis

Aucun



Reconnaissance délivrée

Attestation



CONTENU & PÉDAGOGIE



Objectifs

- Réaliser les contrôles et l'entretien courant
- Comprendre le fonctionnement du tracteur
- Diagnostiquer les pannes simples
- Adapter les réglages aux travaux maraîchers
- Travailler en sécurité



Programme

1. Fonctionnement du tracteur

Principaux composants et rôle des organes

2. Entretien courant

Contrôles de base, niveaux, filtres, graissage

3. Sécurité et environnement

Règles de sécurité et bonnes pratiques

4. Diagnostic

Identification des anomalies simples et limites d'intervention

5. Interventions de base

Réalisation des opérations d'entretien en autonomie



ÉVALUATION DES ACQUIS

Modalités d'évaluation

- Évaluation lors d'une mise en situation professionnelle
- Une attestation de formation mentionnant les compétences acquises est remise aux participants.



INDICATEURS DE RÉSULTATS 2025/2026

Taux de satisfaction

Aucune session

Sessions réalisées

Aucune session

Stagiaires formés

Aucune session

Enquête réalisée en
fin de formation après
de tous les
apprenants



CFPPA
CENTRE DE FORMATION
POUR ADULTES



Conduite de tracteurs



INFORMATIONS ESSENTIELLES



Modalités pédagogiques

- Apport théorique
- Mise en pratique
- Démonstration par le formateur
- Echanges entre le formateur et les participants
- Support pédagogique



Public concerné

- Professionnel du maraichage
- Salariés en entreprises d'insertion



Intervenants habilités

- **MARCONNOT Pascal,**
formateur en espaces-verts



Durée et tarifs

14 heures

350,00€ net de taxe



Prérequis

Aucun



Reconnaissance délivrée

Attestation



CONTENU & PÉDAGOGIE



Objectifs

- Comprendre le fonctionnement d'un tracteur
- Réaliser les manœuvres de base en sécurité
- Maîtriser l'attelage et le dételage des outils
- Adapter la conduite selon les travaux et les conditions de terrain



Programme

1. Bases du tracteur et sécurité

- Fonctionnement du tracteur et de ses organes
- Règles de sécurité et risques liés à l'utilisation

2. Prise en main et conduite

- Démarrage, arrêt et manœuvres de base
- Conduite en champ et sur route

3. Attelage et utilisation des outils

- Attelage / dételage des outils
- Utilisation selon les travaux maraîchers

4. Mise en situation professionnelle

- Exercices pratiques en conditions réelles
- Adaptation de la conduite au sol et aux outils



ÉVALUATION DES ACQUIS

Modalités d'évaluation

- Évaluation lors d'une mise en situation professionnelle
- Une attestation de formation mentionnant les compétences acquises est remise aux participants.



INDICATEURS DE RÉSULTATS 2025/2026

Taux de satisfaction

100%

Sessions réalisées

1

Stagiaires formés

2

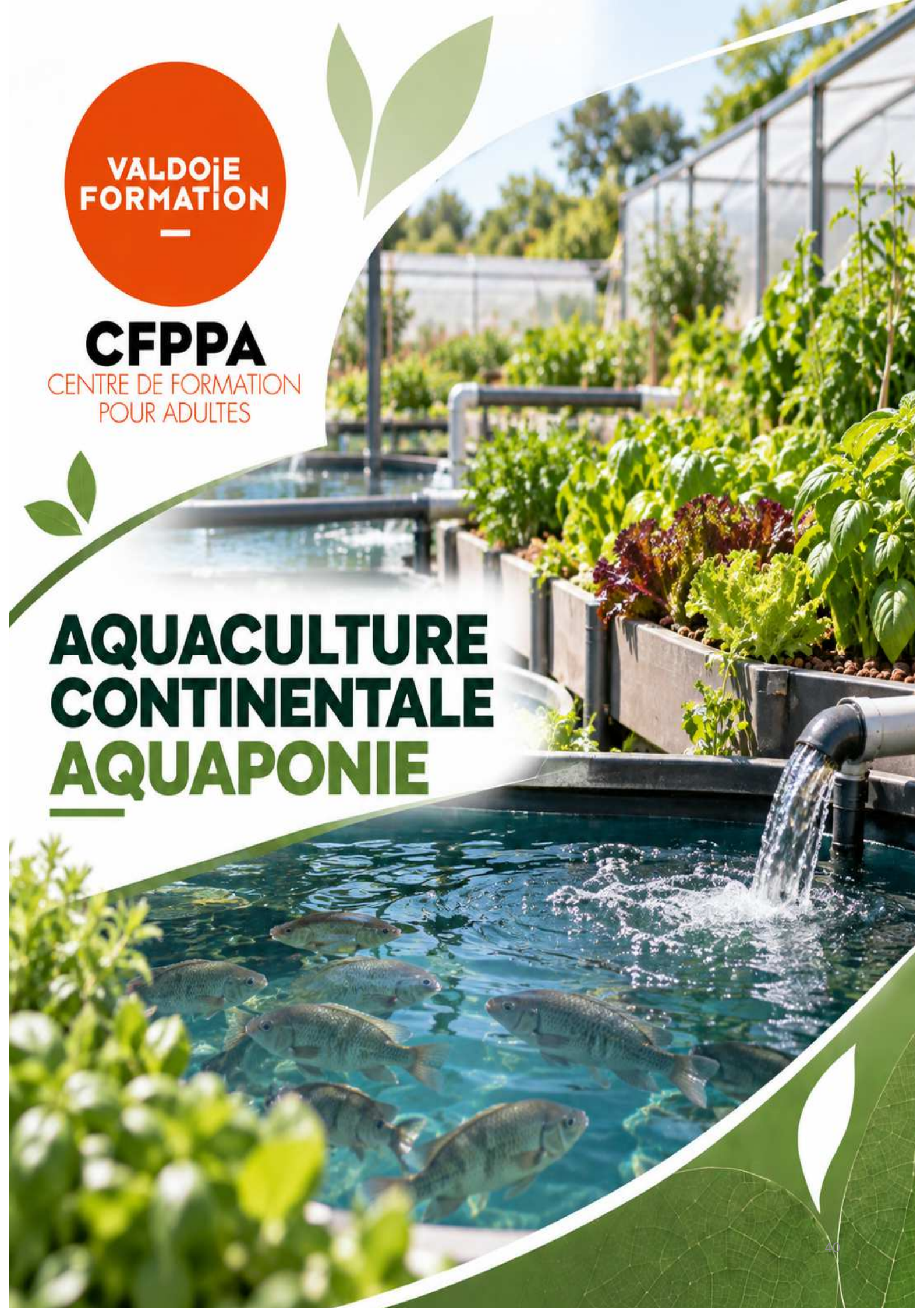
Enquête réalisée en fin de formation après de tous les apprenants (100% de réponse)



CFPPA

CENTRE DE FORMATION
POUR ADULTES

AQUACULTURE CONTINENTALE AQUAPONIE





CFPPA
CENTRE DE FORMATION
POUR ADULTES



Réglementation en aquaculture continentale : les clés pour exercer en conformité



INFORMATIONS ESSENTIELLES



Modalités pédagogiques

- Apport théorique
- Echanges entre le formateur et les participants
- Support pédagogique
- Mixage avec le groupe de BP REA Aquaculture continentale
- Modalité distanciel : Synchrone



Public concerné

Porteur de projet en aquaculture continentale



Intervenants habilités

- **CORMORECHE Jean-Christophe**, formateur techniques en aquaculture



Durée et tarifs

14 heures

350,00€ net de taxe



Prérequis

Aucun



Reconnaissance délivrée

Attestation



CONTENU & PÉDAGOGIE



Objectifs

- Identifier les principales réglementations applicables à l'aquaculture.
- Comprendre les démarches de déclaration et d'autorisation.
- Repérer les obligations environnementales, sanitaires et administratives.
- Identifier les démarches liées à la création ou à la reprise d'une exploitation.
- Savoir mobiliser les bons interlocuteurs pour sécuriser son projet.



Programme

Cadre réglementaire de l'aquaculture

- Principaux textes applicables à l'activité aquacole
- Statuts et obligations de l'exploitant

Environnement et gestion de l'eau

- Loi sur l'eau et réglementation environnementale
- Régimes IOTA et ICPE
- Autorisations, déclarations et contrôles

Obligations sanitaires

- Règles sanitaires applicables aux élevages
- Traçabilité, transport et mouvements des animaux
- Principes liés à la transformation et à la commercialisation

Création et conduite d'une activité aquacole

- Démarches administratives à prévoir
- Installation, reprise ou évolution d'une exploitation
- Identification des organismes et interlocuteurs compétents

Sécurisation du projet professionnel

- Repérage des obligations applicables à son projet
- Identification des aides et dispositifs mobilisables



ÉVALUATION DES ACQUIS

Modalités d'évaluation

- Évaluation par un Questionnaire à Choix Multiples
- Une attestation de formation mentionnant les compétences acquises est remise aux participants.



INDICATEURS DE RÉSULTATS 2025/2026

Taux de satisfaction

Aucune session

Sessions réalisées

Aucune session

Stagiaires formés

Aucune session

Enquête réalisée en fin de formation après de tous les apprenants



CFPPA
CENTRE DE FORMATION
POUR ADULTES



Astaciculture : Débuter un élevage d'écrevisses



INFORMATIONS ESSENTIELLES



Modalités pédagogiques

- Apport théorique
- Démonstration par le formateur
- Echanges entre le formateur et les participants
- Support pédagogique



Public concerné

Toutes personnes intéressées par la thématique.



Intervenants habilités

- **SUAT Jean-François, formateur en animalerie**



Durée et tarifs

14 heures

350,00€ net de taxe



Prérequis

Aucun



Reconnaissance délivrée

Attestation



CONTENU & PÉDAGOGIE



Objectifs

- Connaître les principales espèces d'écrevisses présentes en France et comprendre leur biologie.
- Maîtriser les bases de l'élevage astacicole
- Comprendre le fonctionnement du marché de l'écrevisse et les enjeux liés aux espèces exotiques.



Programme

Présentation générale des écrevisses :

- morphologie et anatomie
- cycles biologiques, croissance et reproduction
- éléments d'écologie
- réglementation

Élevage astacicole

- cycle de production,
- Implantation d'un site et aménagements spécifiques
- conduite zootechnique

Le marché de l'écrevisse, et les problèmes posés par les écrevisses exotiques



ÉVALUATION DES ACQUIS

Modalités d'évaluation

- Évaluation par un Questionnaire à Choix Multiples
- Une attestation de formation mentionnant les compétences acquises est remise aux participants.



INDICATEURS DE RÉSULTATS 2025/2026

Taux de satisfaction

100 %

Sessions réalisées

Mixage avec BP REA

Stagiaires formés

1

Enquête réalisée en fin de formation après de tous les apprenants
(taux réponse : 100%) 42



CFPPA
CENTRE DE FORMATION
POUR ADULTES



Ranaculture : Débuter un élevage de grenouilles



INFORMATIONS ESSENTIELLES



Modalités pédagogiques

- Apport théorique
- Echanges entre le formateur et les participants
- Support pédagogique



Public concerné

Toutes personnes intéressées par l'installation d'un élevage aquacole en France.



Intervenants

- **QUENTIN Benoit**, formateur en aquaculture, aquaponie et animalerie



Durée et tarifs

7 heures

175,00€ net de taxe



Prérequis

Aucun



Reconnaissance délivrée

Attestation



CONTENU & PÉDAGOGIE



Objectifs

- Découvrir les bases de l'élevage de grenouilles et les principales espèces élevées en France.
- Comprendre les principes biologiques, techniques et réglementaires de la ranaculture.
- Identifier les conditions nécessaires à la mise en place et à la valorisation d'un élevage.



Programme

- Présentation des principales espèces élevées en France : vertes et rousses
- Panorama de la ranaculture en France
- Biologie des espèces et bases de l'élevage

- Choix des structures et paramètres zootechniques
- Réglementation liée à la création d'un élevage d'amphibiens
- Modes de commercialisation et de consommation



ÉVALUATION DES ACQUIS

Modalités d'évaluation

- Évaluation par un Questionnaire à Choix Multiples
- Une attestation de formation mentionnant les compétences acquises est remise aux participants.



INDICATEURS DE RÉSULTATS 2025/2026

Taux de satisfaction

100 %

Sessions réalisées

Mixage avec BP REA

Stagiaires formés

1

Enquête réalisée en fin de formation après de tous les apprenants
(taux réponse : 100%)

43

VALDOIE
FORMATION

CFPPA

CENTRE DE FORMATION
POUR ADULTES

SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT

Prévenir
Protéger
Préserver

PRÉVENTION
AUJOURD'HUI
POUR DEMAIN

SANTÉ

SÉCURITÉ

ENVIRONNEMENT

ENGAGEMENT



SST
PREMIERS SECOURS

AGIR
POUR UN
AVENIR
DURABLE



CFPPA
CENTRE DE FORMATION
POUR ADULTES



Sauveteur Secouriste du Travail ▪ SST



INFORMATIONS ESSENTIELLES



Modalités pédagogiques

- Apport théorique en salle
- Mise en pratique
- Démonstration par le formateur
- Echanges de pratiques entre le formateur et les participants
- Support pédagogique remis



Public concerné

Toutes personnes intéressées par la thématique



Intervenants

**MARIOTTE Fanny, formatrice
habilitée et infirmière**



Durée et tarifs

14 heures

350,00€ net de taxe



Prérequis

Comprendre
langue Française



Reconnaissance délivrée

Certificat de Sauveteur
Secouriste du travail



CONTENU & PÉDAGOGIE



Objectifs

- Devenez Sauveteur Secouriste du Travail et soyez capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident.
- Cette formation vous permet de protéger, examiner, alerter et secourir une victime, tout en contribuant activement à la prévention des risques professionnels au sein de votre entreprise



Programme

DOMAINE DE COMPETENCES 1

- Réaliser une protection adaptée
- Examiner la victime avant / et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir
- Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise
- Secourir la/les victime-s de manière appropriée

DOMAINE DE COMPETENCES 2

- Situer le cadre juridique de son intervention
- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention
- Informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la situation dangereuse



ÉVALUATION DES ACQUIS

Modalités d'évaluation

- Mises en situation permettant de vérifier la capacité du participant à intervenir efficacement face à une situation d'accident.
- À l'issue de la formation, les participants ayant validé les compétences obtiennent le certificat SST.



INDICATEURS DE RÉSULTATS 2025/2026

Taux de satisfaction

Aucune session

Sessions réalisées

Aucune session

Stagiaires formés

Aucune session

*Enquête réalisée en fin
de formation après de
tous les apprenants*

Frelons asiatiques à pattes jaunes : reconnaissance et destruction



INFORMATIONS ESSENTIELLES



Modalités pédagogiques

- Apport théorique
- Mise en pratique : Essai de matériel et cas concrets
- Echanges entre le formateur et les participants
- Support pédagogique



Public concerné

Professionnel du paysage, entreprises d'insertion, collectivités, ateliers spécialisés, associations, demandeur d'emploi



Intervenants habilités

- LA FREDON Bourgogne Franche-Comté



Durée et tarifs

3,5 heures

175€ net de taxe



Prérequis

Aucun



Reconnaissance délivrée

Attestation



CONTENU & PÉDAGOGIE



Objectifs

- Identifier le frelon asiatique à pattes jaunes et ses caractéristiques
- Comprendre les enjeux sanitaires et environnementaux
- Réagir efficacement lors de la découverte d'un nid
- Appliquer les techniques de destruction en sécurité
- Respecter les procédures réglementaires de signalement



Programme

- **Reconnaissance de l'espèce** : critères morphologiques, cycle de vie, comportements
- **Compréhension des risques** : impacts sur la santé et l'environnement
- **Conduite à tenir** : réaction face à un nid, sécurisation de la zone
- **Techniques d'intervention** : piégeage et destruction en sécurité
- **Réglementation** : signalement et cadre légal



ÉVALUATION DES ACQUIS

Modalités d'évaluation

- Évaluation par un Questionnaire à Choix multiples
- Une attestation de formation mentionnant les compétences acquises est remise aux participants.



INDICATEURS DE RÉSULTATS 2025/2026

Taux de satisfaction

Aucune session

Sessions réalisées

Aucune session

Stagiaires formés

Aucune session

Enquête réalisée en fin de formation après de tous les apprenants



Identification et gestion des chenilles processionnaires



INFORMATIONS ESSENTIELLES



Modalités pédagogiques

- Apport théorique
- Echanges entre le formateur et les participants
- Support pédagogique visuel
- Animée par un intervenant spécialisé



Public concerné

Toutes personnes intéressées par la thématique



Intervenants habilités

- **LA FREDON Bourgogne Franche-Comté**



Durée et tarifs

3,5 heures

87,50 € net de taxe



Prérequis

Aucun



Reconnaissance délivrée

Attestation



CONTENU & PÉDAGOGIE



Objectifs

- Connaître la biologie des chenilles processionnaires
- Identifier les périodes et stades d'intervention
- Reconnaître les risques et les impacts
- Mettre en œuvre des méthodes de lutte adaptées
- Adopter les bons réflexes en cas d'exposition ou d'accident



Programme

Connaissance des chenilles

- Biologie et cycle de vie
- Aire de répartition

Risques et impacts

- Dégâts sur les végétaux
- Risques pour la santé humaine et animale

Méthodes de gestion

- Techniques de lutte (préventives et curatives)
- Choix des méthodes adaptées

Conduite à tenir

- Gestion des situations à risque
- Réaction en cas d'intoxication ou d'accident



ÉVALUATION DES ACQUIS

Modalités d'évaluation

- Évaluation par un Quizz numérique et échanges en fin de formation
- Une attestation de formation mentionnant les compétences acquises est remise aux participants.



INDICATEURS DE RÉSULTATS 2025/2026

Taux de satisfaction

Aucune session

Sessions réalisées

Aucune session

Stagiaires formés

Aucune session

Enquête réalisée en fin de formation après de tous les apprenants



CFPPA
CENTRE DE FORMATION
POUR ADULTES



Prévention des Risques liés à l'Activité Physique : Industrie Bâtiment Commerce ■ PRAP IBC



INFORMATIONS ESSENTIELLES



Public concerné

Salariés des secteurs industrie, bâtiment et commerce exposés aux risques liés à l'activité physique.



Intervenants-es habilités

MARIOTTE Fanny,
infirmière



Modalités pédagogiques

- Apport théorique
- Mise en situation professionnelle
- Animations de type heuristique, démonstratif, applicatif et évaluative



Durée et tarifs

14 heures (2 jours non consécutifs)

350,00€ net de taxe



Pré-requis

Maîtrise de la langue Française

Reconnaissance délivrée

Certificat



CONTENU & PÉDAGOGIE



Objectifs

Vous travaillez dans les secteurs de l'industrie, du bâtiment ou du commerce ?

Devenez acteur de la prévention des risques liés à l'activité physique. Cette formation vous aide à :

- Repérer les situations à risque,
- Améliorer vos pratiques et
- Prévenir les accidents et troubles musculo-squelettiques,
- Adopter des gestes et manutentions plus sûrs et efficaces.



Programme

Comprendre la prévention

- Enjeux humains, économiques et réglementaires
- Acteurs de la prévention

Identifier les risques professionnels

- Notions de danger, risque, dommage
- Accidents du travail et maladies professionnelles
- Facteurs de risques liés aux TMS

Fonctionnement du corps humain

- Appareil locomoteur et ses limites
- Impacts des contraintes physiques sur la santé

Analyser les situations de travail

- Observation et description d'une activité
- Identification des risques liés à l'activité physique
- Recherche et priorisation d'actions d'amélioration

Prévention et gestes professionnels

- Principes de sécurité physique
- Techniques de manutention et économie d'effort
- Aménagement des postes de travail



ÉVALUATION, VALIDATION ET ACCESSIBILITÉ

Modalités d'évaluation

Des Questionnaires à Choix Multiples, permettent d'évaluer chaque compétence à partir de situations proches du travail réel. Les compétences sont également évaluées tout au long de la formation. À l'issue de la formation, les participants ayant validé les épreuves obtiennent le certificat « Acteur PRAP – Industrie, Bâtiment et Commerce », délivré par l'Assurance Maladie – Risques professionnels et l'INRS.

Validité & renouvellement

Validité du certificat : 24 mois
Le renouvellement s'effectue par une formation de maintien et d'actualisation des compétences (MAC PRAP IBC) d'une durée de 2 jours.



INDICATEURS

Taux de
satisfaction

Aucune session

Sessions
réalisées

Aucune session

Stagiaires
formés

Aucune
session

Enquête réalisée en fin
de formation après de
tous les apprenants



CFPPA
CENTRE DE FORMATION
POUR ADULTES



PRAP IBC : ■ Maintien de l'Actualisation des Compétences (renouvellement du certificat)



INFORMATIONS ESSENTIELLES



Public concerné

Salariés des secteurs industrie, bâtiment et commerce exposés aux risques liés à l'activité physique.



Prérequis

- Maîtriser la langue Française
- Être titulaire d'un certificat Acteur PRAP IBC en cours de validité (moins de 2 ans)



Modalités pédagogiques

- Apport théorique
- Partage d'expériences
- Mise en situation professionnelle



Durée et tarifs

7 heures

175,00€ net de taxe



Intervenant-es habilités

MARIOTTE Fanny, infirmière

Reconnaissance délivrée

Certificat



CONTENU & PÉDAGOGIE



Objectifs

Actualisez vos compétences d'acteur PRAP IBC afin de maintenir votre capacité à prévenir les risques liés à l'activité physique.

Cette formation vous permet de :

- Actualiser vos connaissances,
- Analyser vos pratiques professionnelles
- Adapter votre démarche de prévention aux évolutions de votre environnement de travail.

Un indispensable pour rester acteur de la sécurité au sein de votre entreprise.



Programme

Actualisation des connaissances

- Rappel de la démarche PRAP
- Évolution des pratiques et de la prévention

Risques professionnels

- Notions : danger, risque, dommage
- Facteurs de risques des TMS

Analyse des situations de travail

- Utilisation des outils d'analyse
- Recherche de pistes d'amélioration

Mise en pratique

- Mises en situation professionnelles
- Réactualisation des gestes et techniques



ÉVALUATION, VALIDATION ET ACCESSIBILITÉ

Modalités d'évaluation

Mise en situation professionnelle permettant d'observer et d'analyser une situation de travail afin d'identifier les déterminants des risques et de proposer des pistes d'amélioration. La validation des compétences est réalisée à partir des critères définis par le référentiel PRAP IBC.

Validité & renouvellement

Validité du certificat : 24 mois



INDICATEURS

Taux de
satisfaction

Aucune session

Sessions
réalisées

Aucune session

Stagiaires
formés

Aucune
session

*Enquête réalisée en
fin de formation
après de tous les
apprenants*

VALDOIE
FORMATION

CFPPA

CENTRE DE FORMATION
POUR ADULTES

ANIMALERIE

Bien-être
Respect
Soins
Connaissances
Passion



Au service
du bien-être animal



CFPPA
CENTRE DE FORMATION
POUR ADULTES



Exercice des activités liées aux animaux de compagnie des espèces domestiques ■ ACACED ■ RS 5650



INFORMATIONS ESSENTIELLES



Public concerné

toutes personnes qui exercent une activité en lien avec les animaux domestiques en ayant la charge de leur entretien ou de leurs soins.



Intervenants-es habilités

ZUSSY Audrey, formatrice et chef d'entreprise : élevage canin
QUENTIN Benoit, formateur en animalerie et aquaculture



Durée et tarifs

- 1 catégorie : 374,00€ : 17h
 - 2 catégories : 462,00€ : 21h
 - 3 catégories : 550,00€ : 25h
- Le CFPPA n'est pas soumis à TVA



Modalités

Formation en présentiel au CFPPA de Valdoie



Pré-requis

Maîtrise de la langue Française



Reconnaissance délivrée

Certification



CONTENU & PÉDAGOGIE



Objectifs

- Acquérir les connaissances nécessaires à l'exercice d'activités liées aux chiens et/ou aux chats selon **l'arrêté du 26 novembre 2024**.
- Identifier leurs besoins biologiques, comportementaux et sanitaires.
- Appliquer les bonnes pratiques d'hébergement, d'alimentation, d'hygiène et de bien-être animal.
- Connaître la réglementation applicable aux activités avec les animaux de compagnie.
- Valider les connaissances requises pour l'obtention de l'ACACED.



Programme

- Bases réglementaires
- Acquisition des savoirs de base concernant les 8 domaines de connaissances précisés à l'arrêté du 26 novembre 2024 :
 - ♦ Alimentation ♦ Reproduction
 - ♦ Comportement ♦ Santé animale
 - ♦ Logement ♦ Transport
 - ♦ Droit ♦ Sélection

Catégories possibles : **Chiens, Chats, Nouveaux Animaux de Compagnie (NAC)**



Modalités

- Apport théorique en salle
- Echanges entre le formateur et les participants

Ressources envoyées en amont de la formation :

- ✓ Test d'entraînement
- ✓ Support pédagogique



ÉVALUATION, VALIDATION ET ACCESSIBILITÉ

Modalités d'évaluation

Évaluation nationale en ligne sous forme de QCM, adaptée à la ou aux catégories d'animaux concernées.

Le bordereau de score est généré automatiquement à l'issue du test.

Validité & renouvellement

- Validation partielle possible : non
- Validité : 10 ans
- Actualisation des connaissances : formation de 7 h minimum couvrant les 8 domaines réglementaires prévus par l'arrêté du 26 novembre 2024.

Certification

- ✓ **Code RS** : 5650
- ✓ **Certificateur** : Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire
- ✓ **Date d'échéance de l'enregistrement** : 31/12/2026



INDICATEURS

Taux de réussite

93 %

Taux de satisfaction

98 %

Sessions réalisées

19

Stagiaires formés

172

Enquête réalisée en fin de formation après de 51 tous les apprenants (taux réponse : 100%)



CFPPA
CENTRE DE FORMATION
POUR ADULTES



Exercice des activités liées aux animaux de compagnie des espèces domestiques ■ ACACED ■ RS 5650



INFORMATIONS ESSENTIELLES



Public concerné

toutes personnes qui exercent une activité en lien avec les animaux domestiques en ayant la charge de leur entretien ou de leurs soins.



Intervenants-es habilités

ZUSSY Audrey, formatrice et chef d'entreprise : élevage canin
QUENTIN Benoit, formateur en animalerie



Durée et tarifs

- 1 catégorie : 374,00€ : 17h
 - 2 catégories : 462,00€ : 21h
 - 3 catégories : 550,00€ : 25h
- Le CFPPA n'est pas soumis à TVA



Pré-requis

Equipements informatiques individuels personnels : Test de positionnement réalisé au moment de l'inscription



Reconnaissance délivrée

Certification



CONTENU & PÉDAGOGIE



Objectifs

- Acquérir les connaissances nécessaires à l'exercice d'activités liées aux chiens et/ou aux chats selon **l'arrêté du 26 novembre 2024**.
- Identifier leurs besoins biologiques, comportementaux et sanitaires.
- Appliquer les bonnes pratiques d'hébergement, d'alimentation, d'hygiène et de bien-être animal.
- Connaître la réglementation applicable aux activités avec les animaux de compagnie.
- Valider les connaissances requises pour l'obtention de l'ACACED.



Programme

- Bases réglementaires
- Acquisition des savoirs de base concernant les 8 domaines de connaissances précisés à l'arrêté du 26 novembre 2024 :
 - ♦ Alimentation ♦ Reproduction
 - ♦ Comportement ♦ Santé animale
 - ♦ Logement ♦ Transport
 - ♦ Droit ♦ Sélection

Catégories possibles : **Chiens, Chats, Nouveaux Animaux de Compagnie (NAC)**



Modalités pédagogiques

- Apport théorique sur plateforme sécurisée
- Module de prise en main de la plateforme
- Réception des identifiants de connexion le 1^{er} jour du parcours
- Formateur dédié
- Support pédagogique envoyé en amont de la formation



ÉVALUATION, VALIDATION ET ACCESSIBILITÉ

Modalités d'évaluation

Évaluation nationale en ligne sous forme de QCM, adaptée à la ou aux catégories d'animaux concernées.

Le bordereau de score est généré automatiquement à l'issue du test.

Validité & renouvellement

- Validation partielle possible : non
- Validité : 10 ans
- Actualisation des connaissances : formation de 7 h minimum couvrant les 8 domaines réglementaires prévus par l'arrêté du 26 novembre 2024.

Certification

- ✓ **Code RS** : 5650
- ✓ **Certificateur** : Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire
- ✓ **Date d'échéance de l'enregistrement** : 31/12/2026



INDICATEURS

Taux de réussite

93 %

Taux de satisfaction

99 %

Sessions réalisées

19

Stagiaires formés

172

Enquête réalisée en fin de formation après de tous les apprenants 52
(taux réponse : 100%)
Toutes modalités confondues



Transport d'Animaux Vivants

Chiens-chats/Petits mammifères/Oiseaux d'ornement



INFORMATIONS ESSENTIELLES



Public concerné

Toute personne amenée à conduire ou convoyer des animaux vivants dans le cadre d'une activité professionnelle..



Intervenants-es habilités

- **ZUSSY Audrey**, formatrice et chef d'entreprise : élevage canin
- **QUENTIN Benoit**, formateur en animalerie et aquaculture



Reconnaissance délivrée

Attestation de compétences et certificat de réalisation



Tarifs

28€ /
heure

Base « Chien-Chat »

7 heures

196,00€ net
de taxe

**Catégories
supplémentaires**

+ 3 heures
/catégorie(s)

84,00€
net de taxe



Prérequis

- Maîtrise de la langue Française
- Equipements informatiques individuels personnels : Test de positionnement réalisé au moment de l'inscription



CONTENU & PÉDAGOGIE



Objectifs

- Connaître la réglementation du transport d'animaux vivants
- Comprendre le comportement et les besoins des animaux
- Réaliser un transport sécurisé et conforme
- Identifier le stress et intervenir en cas d'urgence



Programme

- Assurer le transport des animaux dans le respect de la réglementation et du bien-être animal (durées, conditions, soins).
- Identifier leurs besoins, leur comportement et les signes de stress.
- Manipuler les animaux en sécurité et intervenir en cas d'urgence.
- Organiser et planifier le transport en évaluant l'aptitude des animaux.



Modalités pédagogiques

- Apport théorique
- Support pédagogique
- Echanges entre participants
- Evaluation des acquis



ÉVALUATION DES ACQUIS

Modalités d'évaluation

- Plusieurs exercices et QCM au cours de la formation permettront d'évaluer l'acquisition des compétences
- Une attestation de formation mentionnant les compétences acquises est remise aux participants.



INDICATEURS DE RÉSULTATS 2025/2026

Taux de satisfaction

100 %

Sessions réalisées

1

Stagiaires formés

7

Enquête réalisée en fin de formation auprès de tous les apprenants
(taux réponse : 100%)



Transport d'Animaux Vivants

Poissons d'élevage



INFORMATIONS ESSENTIELLES



Public concerné

Grossistes – Pisciculteurs –
Magasins spécialisés



Prérequis

- Maîtrise de la langue Française
- **Choix de la modalité distanciel synchrone** :
Equipements informatiques individuels personnels :
Test de positionnement réalisé lors de l'inscription



Reconnaissance délivrée

- Attestation de compétences
- certificat de réalisation



Durée et tarifs

7 heures

196,00€ net de taxe



Intervenants-es habilités

- **QUENTIN Benoit**, formateur en animalerie et aquaculture



CONTENU & PÉDAGOGIE



Objectifs

- Connaître la réglementation du transport d'animaux vivants
- Comprendre le comportement et les besoins des animaux
- Réaliser un transport sécurisé et conforme
- Identifier le stress et intervenir en cas d'urgence



Programme

- Assurer le transport des animaux dans le respect de la réglementation et du bien-être animal (durées, conditions, soins).
- Identifier leurs besoins, leur comportement et les signes de stress.
- Manipuler les animaux en sécurité et intervenir en cas d'urgence.
- Organiser et planifier le transport en évaluant l'aptitude des animaux.



Modalités pédagogiques

- Plateforme pédagogique accessible 24h/24
- Identifiant personnel
- Mise en situation / contextualisation
- Echanges entre participants
- Evaluation des acquis



ÉVALUATION DES ACQUIS

Modalités d'évaluation

- Plusieurs exercices et QCM au cours de la formation permettront d'évaluer l'acquisition des compétences
- Une attestation de formation mentionnant les compétences acquises est remise aux participants.



INDICATEURS DE RÉSULTATS 2025/2026

Taux de satisfaction

Sessions réalisées

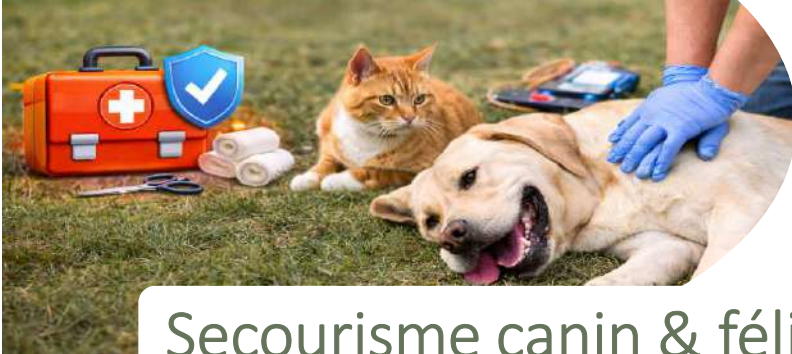
Stagiaires formés

Enquête réalisée en fin de formation auprès de tous les apprenants

Nouvelle formation

Nouvelle formation

Nouvelle formation



CFPPA
CENTRE DE FORMATION
POUR ADULTES



Secourisme canin & félin



INFORMATIONS ESSENTIELLES



Modalités pédagogiques

- Apport théorique en salle
- Démonstrations par le formateur
- Pratique collective
- Echanges d'expériences entre le formateur et les participants
- Support pédagogique



Intervenants-es habilités

ZUSSY Audrey, formatrice et chef d'entreprise : élevage canin



Public concerné

Toutes personnes souhaitant se former aux gestes de premiers secours à destination des chiens & chats



Durée et tarifs

7 heures

175,00€ net de taxe



Prérequis

Aucun



Reconnaissance délivrée

Attestation



CONTENU & PÉDAGOGIE



Objectifs

- Acquérir les gestes essentiels de premiers secours pour réagir efficacement face à une urgence impliquant un chien ou un chat.
- Savoir protéger, alerter et intervenir rapidement afin de préserver l'état de l'animal dans l'attente d'une prise en charge vétérinaire.



Programme

Connaissances de base

- Statut juridique de l'animal
- Conduite à tenir en cas d'urgence

Gestion des urgences vitales

- Protection de l'animal et du sauveteur
- Alerte et communication avec les services vétérinaires

Premiers secours sur chien et chat

- Hémorragies
- Obstruction des voies aériennes
- Perte de connaissance
- Arrêt cardiaque
- Plaies graves et traumatismes
- Intoxication et envenimation
- Dilatation / torsion de l'estomac
- Crises convulsives



ÉVALUATION DES ACQUIS

Modalités d'évaluation

- Plusieurs exercices et QCM au cours de la formation permettront d'évaluer l'acquisition des compétences
- Une attestation de formation mentionnant les compétences acquises est remise aux participants.



INDICATEURS DE RÉSULTATS 2025/2026

Taux de satisfaction

100 %

Sessions réalisées

2

Stagiaires formés

14

Enquête réalisée en fin de formation après de tous les apprenants 55
(taux réponse : 100%)



CFPPA
CENTRE DE FORMATION
POUR ADULTES

SERVICES À LA PERSONNE



*Des compétences
au service des autres*



CFPPA
CENTRE DE FORMATION
POUR ADULTES



Initiation au bricolage & à la petite maintenance du domicile



INFORMATIONS ESSENTIELLES



Modalités pédagogiques

- Apport théorique et démonstrations du formateur
- Ateliers pratiques en situation réelle
- Echanges entre le formateur et les participants
- Support pédagogique



Public concerné

Salariés en entreprises d'insertion, ateliers spécialisés, associations, demandeur d'emploi ...



Intervenants habilités

- **EBERLE Arnaud**



Durée et tarifs

14 heures

350,00 € net de taxe



Prérequis

Aucun



Reconnaissance délivrée

Attestation



CONTENU & PÉDAGOGIE



Objectifs

- Identifier les interventions courantes de maintenance au domicile
- Utiliser en sécurité les outils manuels et électroportatifs
- Réaliser des travaux simples en autonomie (fixations, plomberie, petits aménagements)
- Adopter une posture professionnelle chez le client



Programme

- **Découverte des outils** : utilisation et sécurité
- **Travaux de base** : fixations murales, perçage, vissage
- **Plomberie simple** : débouchage, remplacement de joints
- **Petits travaux** : pose d'équipements, ajustements
- **Mise en situation** : interventions complètes en autonomie
- **Posture professionnelle** : Organisation, sécurité, relation client



ÉVALUATION DES ACQUIS

Modalités d'évaluation

- Évaluation par une mise en situation professionnelle
- Une attestation de formation mentionnant les compétences acquises est remise aux participants.



INDICATEURS DE RÉSULTATS 2025/2026

Taux de satisfaction

87%

Sessions réalisées

1

Stagiaires formés

3

Enquête réalisée en fin de formation après de tous les apprenants (100% de réponse)



CFPPA
CENTRE DE FORMATION
POUR ADULTES



Prévention des Risques liés à l'Activité Physique : Sanitaire et sociale – Accompagnement à la Mobilité ■ PRAP 2S ALM

INFORMATIONS ESSENTIELLES



Public concerné

Professionnels du secteur sanitaire et médico-social accompagnant ou mobilisant des personnes : soignants, aides-soignants, agents et personnels éducatifs ou sociaux.



Intervenants-es habilités

MARIOTTE Fanny,
infirmière



Modalités pédagogiques

- Apport théorique
- Partage d'expériences
- Mise en situation professionnelle



Durée et tarifs

28 heures (4 jours non-consécutifs)

700,00€ net de taxe



Pré-requis

Maîtrise de la langue Française

Reconnaissance délivrée

Certificat



CONTENU & PÉDAGOGIE



Objectifs

Vous travaillez dans le secteur sanitaire et social ?
Cette formation vous permet de :

- Identifier les situations à risque,
- Analyser vos pratiques et de proposer des améliorations.
- Accompagner la mobilité des personnes en toute sécurité, en prenant soin de l'autre comme de vous-même.



Programme

Analyser les situations de travail

- Observation et description d'une activité
- Identification des risques liés à l'activité physique
- Recherche et priorisation d'actions d'amélioration

Accompagnement à la mobilité

- Principes de déplacement naturel
- Adaptation aux capacités de la personne aidée
- Mise en œuvre d'un accompagnement sécurisé

Prévention et amélioration des pratiques

- Proposition de solutions techniques, organisationnelles et humaines
- Utilisation des aides techniques adaptées

Comprendre les enjeux de la prévention

- Enjeux humains, économiques et réglementaires
- Acteurs de la prévention et leurs rôles

Identifier les risques professionnels

- Notions de danger, risque, dommage
- Accidents du travail et maladies professionnelles

Fonctionnement du corps humain

- Appareil locomoteur et ses limites
- Conséquences des contraintes physiques sur la santé



ÉVALUATION, VALIDATION ET ACCESSIBILITÉ

Modalités d'évaluation

Un certificat « Acteur PRAP 2S ALM » est délivré aux candidats ayant suivi l'intégralité de la formation et validé les évaluations pédagogiques, conformément au référentiel de compétences. Ce certificat, reconnu au niveau national, est délivré par le réseau Assurance Maladie Risques professionnels / INRS.

Validité & renouvellement

Validité du certificat : 24 mois

Le renouvellement s'effectue par une formation de maintien et d'actualisation des compétences (MAC PRAP 2S ALM) d'une durée de 2 jours.



INDICATEURS

Taux de satisfaction

Aucune session

Sessions réalisées

Aucune session

Stagiaires formés

Aucune session

Enquête réalisée en fin de formation après de tous les apprenants

58



PRAP 2S ALM : ■ Maintien de l'Actualisation des Compétences (renouvellement du certificat)



INFORMATIONS ESSENTIELLES



Public concerné

Professionnels du secteur sanitaire et médico-social accompagnant ou mobilisant des personnes : soignants, aides-soignants, agents et personnels éducatifs ou sociaux.



Prérequis

- Maîtriser la langue Française
- Être titulaire d'un certificat Acteur PRAP 2S en cours de validité (moins de 2 ans)



Modalités pédagogiques

- Apport théorique
- Partage d'expériences
- Mise en situation professionnelle



Durée et tarifs

14 heures

350,00€ net de taxe



Intervenant-es habilités

MARIOTTE Fanny, infirmière

Reconnaissance délivrée

Certificat



CONTENU & PÉDAGOGIE



Objectifs

Actualisez vos compétences d'acteur PRAP 2S afin de maintenir votre capacité à prévenir les risques liés à l'activité physique dans le secteur sanitaire et médico-social.

Cette formation vous permet d'analyser vos pratiques, d'adapter votre démarche de prévention et de sécuriser l'accompagnement à la mobilité des personnes, en prenant soin de l'autre comme de vous-même



Programme

Actualisation des connaissances

- Rappel de la démarche PRAP
- Évolution des pratiques et de la prévention

Risques professionnels

- Notions : danger, risque, dommage
- Facteurs de risques des TMS

Analyse des situations de travail

- Utilisation des outils d'analyse
- Recherche de pistes d'amélioration

Accompagnement à la mobilité (ALM)

- Construction d'un accompagnement adapté
- Prise en compte des capacités de la personne
- Utilisation des aides techniques

Mise en pratique

- Mises en situation professionnelles
- Réactualisation des gestes et techniques



ÉVALUATION, VALIDATION ET ACCESSIBILITÉ

Modalités d'évaluation

L'évaluation repose sur une mise en situation professionnelle permettant d'analyser une situation de travail et de proposer des actions d'amélioration, ainsi que sur la réalisation d'un accompagnement à la mobilité adapté à une situation donnée.

Validité & renouvellement

Validité du certificat : 24 mois



INDICATEURS

Taux de
satisfaction

Aucune session

Sessions
réalisées

Aucune session

Stagiaires
formés

Aucune
session

Enquête réalisée en fin
de formation après de
tous les apprenants

VALDOIE
FORMATION

CFPPA

CENTRE DE FORMATION
POUR ADULTES

Aujourd'hui
une formation,
demain
de nouvelles
opportunités !

CERTIFICATIONS



Se
former
Avancer

Compétences

Reconnaissance

Opportunités

Avenir

CERTIFICAT



Certificat individuel Produits phytopharmaceutique

■ CERTIPHYTO Codes RS n° 5653 à 5656



LES DIFFÉRENTS CERTIFICATS

	DÉCIDEUR en entreprise soumise à agrément	DÉCIDEUR en entreprise non-soumise à agrément	OPÉRATEUR	VENTE	CONSEIL
Code RS	5655	5655	5653	5654	5656
Primo certificat	21 heures (3 jours)	14 heures (2 jours)	14 heures (2 jours)	21 heures (3 jours)	28 heures (4 jours)
Renouvellement	7 heures (1 jour)	7 heures (1 jour)	7 heures (1 jour)	7 heures (1 jour)	14 heures (2 jours)
Capacités	Choix ; Achat ; Utilisation ; Interventions chez des tiers	Choix ; Achat ; Utilisation	Utilisation	Mise en vente	Conseiller
Professionnels concernés	Prestataires de services	• Entreprises agricoles • Agents communaux	• Entreprises agricoles • Agents communaux	Vendeurs auprès du grand public ou des professionnels	Conseillers
Seuil de réussite au test	20/30	15/30	12/20	20/30	25/30



CONTENU & PÉDAGOGIE



Objectifs

Appréhender l'ensemble des problématiques liées à l'usage des produits phytopharmaceutiques, dans le respect de la sécurité durant les différentes phases de leur utilisation et d'un point de vue réglementaire.



Programme

Réglementation et sécurité environnementale

Règlementation liée à la pratique professionnelle, responsabilité vis-à-vis des usagers, législation et obligation

Santé sécurité de l'applicateur en espace ouvert au public

Types et dangerosité des risques pour les personnes - Situations d'expositions aux dangers - Conduite à tenir en cas d'accident - Prévention des risques et les pratiques et aménagements pour limiter l'impact des produits phytosanitaires

Réduction de l'usage, méthodes alternative

Les techniques alternatives (bio contrôle, résistances naturelles, lutte intégrée) - Choix et Programme adaptation des produits



CFPPA
CENTRE DE FORMATION
POUR ADULTES



Certificat individuel Produits phytopharmaceutique

■ CERTIPHYTO Codes RS n° 5653 à 5656



INFORMATIONS ESSENTIELLES



Modalités



- Équipement informatique personnel requis, vérifié lors de l'inscription
- Savoir lire et écrire le Français



Savoir lire et écrire le Français



Prérequis



Modalités pédagogiques

- Support transmis avant la formation
- Apports théoriques en visioconférence
- Échanges interactifs avec le formateur
- Apport théorique en salle
- Support transmis avant la formation
- Échanges interactifs avec le formateur



Intervenants

- CREVAT Stéphane
- EBERLE Arnaud



TARIFS

INITIAL



Formation + test



Individuel **25 € / heure**



Groupe (6 minimum) **1 400 € / jour**



Test seul (2h)



Individuel **100 € / test**



Groupe (6 minimum) **500 € / groupe**

RENOUVELLEMENT



Formation sans test



Individuel **25 € / heure**



Groupe (6 minimum) **1 400 € / jour**



ÉVALUATION, VALIDATION ET ACCESSIBILITÉ

Modalités d'évaluation

Évaluation nationale sous forme de questionnaire à choix multiple en ligne, déclinée selon la catégorie de certificat visé et le secteur d'activité professionnelle du stagiaire.

Evaluation en visio synchrone

Validité & renouvellement

- Validation partielle possible : non
- Validité : 5 ans
- Actualisation des connaissances : formation de 7 h minimum sauf la catégorie « Conseil » dont la formation dure 14 heures

Certification

- ✓ **Code RS** : Selon catégorie
- ✓ **Certificateur** : Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire
- ✓ **Date d'échéance de l'enregistrement** : 31/12/2026



INDICATEURS DE RÉSULTATS 2025/2026

Taux de réussite

87 %

Taux de satisfaction

98 %

Sessions réalisées

44

Stagiaires formés

219

Modalités de calculs des taux :

Enquête réalisée en fin de formation après de tous les apprenants (taux réponse : 100%)

Toutes modalités confondues



CFPPA
CENTRE DE FORMATION
POUR ADULTES



Certificat individuel pour utiliser à titre professionnel et distribuer certains types de produits biocides ■ CERTIBIOCIDE Codes RS n° 6440 à 6442



LES DIFFÉRENTS CERTIFICATS

	NUISIBLES	DÉSINFECTANT	AUTRES PRODUITS
Objectifs	La formation vise à connaître la réglementation relative aux produits biocides, à identifier les risques pour la santé et l'environnement et à adopter des pratiques d'utilisation, de stockage et de manipulation sécurisées et raisonnées, afin d'obtenir le Certibiocide correspondant à l'activité exercée.		
Code RS	6442	6440	6441
Durée	21 heures (3 jours)	7 heures (1 jour)	7 heures (1 jour)
Tarifs	546,00€ net de taxe (26€ /heure)	210,00€ net de taxe (30€ /heure)	210,00€ net de taxe (30€ /heure)
Produits	TP 14 ; 18 ; 20	TP 2 ; 3 ; 4	TP 8 ; 15 ; 21



CONTENU & PÉDAGOGIE

NUISIBLE

- Réglementation applicable aux rodenticides, insecticides et produits de lutte contre les autres vertébrés
- Risques liés à l'utilisation de ces produits pour la santé humaine et l'environnement
- Mesures de protection pour sécuriser les interventions
- Limiter le recours aux produits chimiques en privilégiant des solutions alternatives non chimiques
- Utilisation raisonnée et professionnelle des produits biocides
- Bonnes pratiques de gestion des déchets et des effluents

DÉSINFECTANT

- Réglementation applicable aux produits désinfectants
- Risques liés à l'utilisation des désinfectants pour la santé humaine et l'environnement
- Mesures de protection adaptées
- Limiter l'usage des désinfectants en privilégiant des solutions alternatives non chimiques
- Utilisation raisonnée et professionnelle des produits désinfectants
- Bonnes pratiques de gestion des déchets et des effluents

AUTRES PRODUITS

- Réglementation applicable aux produits de protection du bois, aux produits avicides et aux produits antisalissures.
- Risques liés à l'utilisation de ces produits pour la santé humaine et l'environnement
- Mesures de protection adaptées
- Limiter le recours aux produits chimiques en privilégiant des solutions alternatives non chimiques
- Utilisation raisonnée et professionnelle des produits concernés
- Bonnes pratiques de gestion des déchets et des effluents



CFPPA
CENTRE DE FORMATION
POUR ADULTES



Certificat individuel pour utiliser à titre professionnel et distribuer certains types de produits biocides ■ CERTIBIOCIDE Codes RS n° 6440 à 6442



INFORMATIONS ESSENTIELLES



Modalités



- Équipement informatique personnel requis, vérifié lors de l'inscription
- Savoir lire et écrire le Français
- Création d'un compte Cerbere : <https://certibiocide.din.developpement-durable.gouv.fr>



- Savoir lire et écrire le Français
- Création d'un compte Cerbere : <https://certibiocide.din.developpement-durable.gouv.fr>



Prérequis



Modalités pédagogiques

- Support transmis avant la formation
- Apports théoriques en visioconférence
- Échanges interactifs avec le formateur

- Apport théorique en salle
- Support transmis avant la formation
- Échanges interactifs avec le formateur



Intervenants

- CRAIMET Dominique
- LA FREDON Bourgogne Franche-Comté
- CLAVELL Sophie



ÉVALUATION, VALIDATION ET ACCESSIBILITÉ

Modalités d'évaluation

QCM de 30 questions : certification obtenue avec 20 bonnes réponses minimum.
En cas d'échec, une formation complémentaire est requise.

Validité & renouvellement

- Validation partielle possible : non
- Validité : 5 ans
- Renouvellement : Même formation que le passage initial

Certification

- ✓ **Code RS** : 6440 à 6442
- ✓ **Certificateur** : Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires
- ✓ **Date d'échéance de l'enregistrement** : 01/01/2029



INDICATEURS DE RÉSULTATS 2025/2026

Taux de réussite

100 %

Taux de satisfaction

95 %

Sessions réalisées

13

Stagiaires formés

127

Modalités de calculs des taux :

Satisfaction : Enquête réalisée en fin de formation après de tous les apprenants (*taux réponse : 100%*)

Réussite : Calculés par rapport au nombre d'inscrits à la certification

Toutes modalités confondues



CFPPA
CENTRE DE FORMATION
POUR ADULTES

Formation

Évaluation



PIX ■ RS 6894



INFORMATIONS ESSENTIELLES



Public concerné

Tout public



Intervenants-es habilités

QUENTIN Benoit ; **RENAUDOT**
Sandrine ; **DORMOY** Charlène



Durée et tarifs

32 heures
30€ net de taxe /heure + 59€ pour
l'évaluation



Pré-requis

- Avoir un compte PIX (création gratuite sur <https://pix.fr>)
- Avoir validé au moins 5 compétences de niveau 1 minimum sur votre profil PIX.
- Connaître votre identifiant et votre mot de passe le jour de l'évaluation



Reconnaissance délivrée

Certification



CONTENU & PÉDAGOGIE



Objectifs & programmes

La certification PIX permet de valoriser les compétences numériques transversales, aujourd'hui essentielles dans l'ensemble des domaines de la vie économique et sociale et des secteurs d'activité professionnels. Son référentiel d'évaluation et de certification compte 16 compétences rassemblées en 5 grands domaines :

- **Information et données** : Moteur de recherche, Veille d'information, Fake news, Dossiers et fichiers, Tableur...
- **Communication et Collaboration** : Emails, Messagerie, Outils collaboratifs, Réseaux sociaux, E-réputation...
- **Création de contenu** : Traitement de texte, Image, son et vidéo, Diaporama, Mise en page, édition, Droit d'auteur, Programmation...
- **Protection et sécurité** : Malware, Phishing, Données personnelles, Cyber harcèlement, Impact environnemental...
- **Environnement numérique** : Configuration internet, Sauvegarde, restauration, Système d'exploitation, Composants, Connectique, Raccourcis...



Modalités pédagogiques

- Cours théoriques
- Activités en ligne
- Suivi par un référent pédagogique



ÉVALUATION, VALIDATION ET ACCESSIBILITÉ

Modalités d'évaluation

L'évaluation se déroule sur poste informatique, via la plateforme officielle Pix. Le candidat réalise, en autonomie, une série d'exercices pratiques basés sur des situations concrètes (recherche internet, utilisation de logiciels, manipulation de fichiers...). Ces mises en situation permettent d'évaluer les compétences numériques en conditions réelles. Chaque parcours est personnalisé selon le niveau du candidat. À l'issue de l'évaluation, un certificat est délivré avec : un score global + un niveau global (de Novice à Expert) + un niveau détaillé pour chacune des compétences. La certification est reconnue à partir d'un niveau intermédiaire (minimum 256 Pix).

Certification

- ✓ **Code RS** : 6894
- ✓ **Certificateur** :
Groupement
d'intérêt public PIX
- ✓ **Date d'échéance de
l'enregistrement** :
28/11/2029



INDICATEURS

Taux de
réussite

Aucune
session

Taux de
satisfaction

Aucune session

Stagiaires
formés

Aucune session

Enquête réalisée en
fin de formation
après de tous les
apprenants



Cléa numérique

▪ Socle de connaissances et de compétences professionnelles numérique ▪ RS 5616

INFORMATIONS ESSENTIELLES

 Public concerné Tout public	 Intervenants-es habilités DORMOY Charlène ; QUENTIN Benoit ; RENAUDOT Sandrine	 Durée et tarifs 30 heures XX€ net de taxe /heure	Reconnaissance délivrée  Certification
--	--	---	--

-  **Pré-requis**
- Savoir communiquer en français à l'oral et à l'écrit, avoir déjà navigué sur internet sur smart phone ou PC.
 - Pour passer la certification CléA Numérique avec Pix, l'utilisateur doit préalablement valider un parcours spécifique, correspondant aux attendus du référentiel CléA Numérique. Un badge "Prêt pour le CléA Numérique" vous sera attribué, et permettra de vous rendre éligible au passage de la double certification.

CONTENU & PÉDAGOGIE

 Objectifs • Identifier son environnement numérique et utiliser les outils associés. • Acquérir et exploiter de l'information dans un environnement professionnel numérisé. • Interagir en mode collaboratif dans un environnement professionnel numérisé. • Appliquer les règles et bonnes pratiques de la sécurité numérique.	 Programme Les 4 compétences-clés du CléA Numérique : • Identifier son environnement numérique et utiliser les outils associés • Acquérir et exploiter de l'information dans un environnement professionnel numérisé • Interagir en mode collaboratif dans un environnement professionnel numérisé • Appliquer les règles et bonnes pratiques de la sécurité numérique	 Modalités pédagogiques • Formation en présentiel ou à distance - Parcours de formation sur mesure • Rencontre avec 1 évaluateur
--	--	--

Les étapes du parcours :



ÉVALUATION, VALIDATION ET ACCESSIBILITÉ

Modalités d'évaluation • Entretiens individuels ; Outils d'évaluation et mises en situation propres aux secteurs professionnels ; Evaluation sur plateforme certificative ; Attestations de fin de formation, attestation d'acquis.	Certification ✓ Code RS : 5616 ✓ Certificateur : Certif pro ✓ Date d'échéance de l'enregistrement : 24/11/2026
--	--

 INDICATEURS	Taux de réussite Aucune session	Taux de satisfaction Aucune session	Stagiaires formés Aucune session	Enquête réalisée en fin de formation après de tous les apprenants	66
---	---	---	--	---	----



Cléa ■ Certification socle de compétences et de connaissances professionnelles ■ RS 7003

INFORMATIONS ESSENTIELLES

 Public concerné Public non qualifié qui vise une certification	 Intervenants-es habilités GASSER Catherine ; CRAIMET Dominique	 Durée et tarifs 6 heures 450€ net de taxe /heure
 Pré-requis • Savoir communiquer en français à l'oral • Etre titulaire d'un baccalauréat maximum	 Modalités pédagogiques • Travail en groupe et en autonomie • Entretiens individuels avec les formateurs	 Reconnaissance délivrée Certification

CONTENU & PÉDAGOGIE

 Objectifs Le socle de connaissances et de compétences mentionné aux articles L. 6121-2, L. 6324-1 et L. 6323-6 est constitué de l'ensemble des connaissances et des compétences qu'il est utile pour un individu de maîtriser afin de favoriser son accès à la formation professionnelle et son insertion professionnelle. Ce socle doit être apprécié dans un contexte professionnel. Ces connaissances et compétences sont également utiles à la vie sociale, civique et culturelle de l'individu.	 Programme <u>Le socle de connaissances et de compétences professionnelles comprend :</u> 1. La communication en français ; 2. L'utilisation des règles de base de calcul et du raisonnement mathématique ; 3. L'utilisation des techniques usuelles de l'information et de la communication numérique ; 4. L'aptitude à travailler dans le cadre de règles définies d'un travail en équipe ; 5. L'aptitude à travailler en autonomie et à réaliser un objectif individuel ; 6. La capacité d'apprendre à apprendre tout au long de la vie ; 7. La maîtrise des gestes et postures et le respect des règles d'hygiène, de sécurité et environnementales élémentaires.
---	--

Les étapes du parcours :



ÉVALUATION, VALIDATION ET ACCESSIBILITÉ

Modalités d'évaluation Une évaluation préalable des compétences et des connaissances professionnelles du candidat à la certification CléA permet l'adaptation de l'action de formation aux besoins de celui-ci. Les formations relatives à l'acquisition des compétences et connaissances peuvent être proposées indépendamment les unes des autres.	Certification ✓ Code RS : 7003 ✓ Certificateur : Certif pro ✓ Date d'échéance : 18/12/2029
--	--

 INDICATEURS	Taux de réussite Aucune session	Taux de satisfaction Aucune session	Stagiaires formés Aucune session	Enquête réalisée en fin de formation après de tous les apprenants	67
--	---	---	--	---	----



CFPPA
CENTRE DE FORMATION
POUR ADULTES



Exercice des activités liées aux animaux de compagnie des espèces domestiques ■ ACACED ■ RS 5650



INFORMATIONS ESSENTIELLES



Public concerné

toutes personnes qui exercent une activité en lien avec les animaux domestiques en ayant la charge de leur entretien ou de leurs soins.



Intervenants-es habilités

ZUSSY Audrey, formatrice et chef d'entreprise : élevage canin
QUENTIN Benoit, formateur en animalerie et aquaculture



Durée et tarifs

- 1 catégorie : 374,00€ : 17h
 - 2 catégories : 462,00€ : 21h
 - 3 catégories : 550,00€ : 25h
- Le CFPPA n'est pas soumis à TVA



Modalités

Formation en présentiel au CFPPA de Valdoie



Pré-requis

Maîtrise de la langue Française



Reconnaissance délivrée

Certification



CONTENU & PÉDAGOGIE



Objectifs

- Acquérir les connaissances nécessaires à l'exercice d'activités liées aux chiens et/ou aux chats selon **l'arrêté du 26 novembre 2024**.
- Identifier leurs besoins biologiques, comportementaux et sanitaires.
- Appliquer les bonnes pratiques d'hébergement, d'alimentation, d'hygiène et de bien-être animal.
- Connaître la réglementation applicable aux activités avec les animaux de compagnie.
- Valider les connaissances requises pour l'obtention de l'ACACED.



Programme

- Bases réglementaires
- Acquisition des savoirs de base concernant les 8 domaines de connaissances précisés à l'arrêté du 26 novembre 2024 :
 - ♦ Alimentation ♦ Reproduction
 - ♦ Comportement ♦ Santé animale
 - ♦ Logement ♦ Transport
 - ♦ Droit ♦ Sélection

Catégories possibles : **Chiens, Chats, Nouveaux Animaux de Compagnie (NAC)**



Modalités

- Apport théorique en salle
- Echanges entre le formateur et les participants

Ressources envoyées en amont de la formation :

- ✓ Test d'entraînement
- ✓ Support pédagogique



ÉVALUATION, VALIDATION ET ACCESSIBILITÉ

Modalités d'évaluation

Évaluation nationale en ligne sous forme de QCM, adaptée à la ou aux catégories d'animaux concernées.

Le bordereau de score est généré automatiquement à l'issue du test.

Validité & renouvellement

- Validation partielle possible : non
- Validité : 10 ans
- Actualisation des connaissances : formation de 7 h minimum couvrant les 8 domaines réglementaires prévus par l'arrêté du 26 novembre 2024.

Certification

- ✓ **Code RS** : 5650
- ✓ **Certificateur** : Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire
- ✓ **Date d'échéance de l'enregistrement** : 31/12/2026



INDICATEURS

Taux de réussite

93 %

Taux de satisfaction

98 %

Sessions réalisées

19

Stagiaires formés

172

Enquête réalisée en fin de formation après de 68 tous les apprenants (taux réponse : 100%)



CFPPA
CENTRE DE FORMATION
POUR ADULTES



Exercice des activités liées aux animaux de compagnie des espèces domestiques ■ ACACED ■ RS 5650



INFORMATIONS ESSENTIELLES



Public concerné

toutes personnes qui exercent une activité en lien avec les animaux domestiques en ayant la charge de leur entretien ou de leurs soins.



Intervenants-es habilités

ZUSSY Audrey, formatrice et chef d'entreprise : élevage canin
QUENTIN Benoit, formateur en animalerie



Durée et tarifs

- 1 catégorie : 374,00€ : 17h
 - 2 catégories : 462,00€ : 21h
 - 3 catégories : 550,00€ : 25h
- Le CFPPA n'est pas soumis à TVA



Pré-requis

Equipements informatiques individuels personnels : Test de positionnement réalisé au moment de l'inscription



Reconnaissance délivrée

Certification



CONTENU & PÉDAGOGIE



Objectifs

- Acquérir les connaissances nécessaires à l'exercice d'activités liées aux chiens et/ou aux chats selon **l'arrêté du 26 novembre 2024**.
- Identifier leurs besoins biologiques, comportementaux et sanitaires.
- Appliquer les bonnes pratiques d'hébergement, d'alimentation, d'hygiène et de bien-être animal.
- Connaître la réglementation applicable aux activités avec les animaux de compagnie.
- Valider les connaissances requises pour l'obtention de l'ACACED.



Programme

- Bases réglementaires
- Acquisition des savoirs de base concernant les 8 domaines de connaissances précisés à l'arrêté du 26 novembre 2024 :
 - ♦ Alimentation ♦ Reproduction
 - ♦ Comportement ♦ Santé animale
 - ♦ Logement ♦ Transport
 - ♦ Droit ♦ Sélection

Catégories possibles : **Chiens, Chats, Nouveaux Animaux de Compagnie (NAC)**



Modalités pédagogiques

- Apport théorique sur plateforme sécurisée
- Module de prise en main de la plateforme
- Réception des identifiants de connexion le 1^{er} jour du parcours
- Formateur dédié
- Support pédagogique envoyé en amont de la formation



ÉVALUATION, VALIDATION ET ACCESSIBILITÉ

Modalités d'évaluation

Évaluation nationale en ligne sous forme de QCM, adaptée à la ou aux catégories d'animaux concernées.

Le bordereau de score est généré automatiquement à l'issue du test.

Validité & renouvellement

- Validation partielle possible : non
- Validité : 10 ans
- Actualisation des connaissances : formation de 7 h minimum couvrant les 8 domaines réglementaires prévus par l'arrêté du 26 novembre 2024.

Certification

- ✓ **Code RS** : 5650
- ✓ **Certificateur** : Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire
- ✓ **Date d'échéance de l'enregistrement** : 31/12/2026



INDICATEURS

Taux de réussite

93 %

Taux de satisfaction

99 %

Sessions réalisées

19

Stagiaires formés

172

Enquête réalisée en fin de formation après de tous les apprenants 69
(taux réponse : 100%)
Toutes modalités confondues



CFPPA
CENTRE DE FORMATION
POUR ADULTES



Prévention des Risques liés à l'Activité Physique : Sanitaire et sociale – Accompagnement à la Mobilité ■ PRAP 2S ALM



INFORMATIONS ESSENTIELLES



Public concerné

Professionnels du secteur sanitaire et médico-social accompagnant ou mobilisant des personnes : soignants, aides-soignants, agents et personnels éducatifs ou sociaux.



Intervenants-es habilités

MARIOTTE Fanny,
infirmière



Modalités pédagogiques

- Apport théorique
- Partage d'expériences
- Mise en situation professionnelle



Durée et tarifs

28 heures (4 jours non-consécutifs)

700,00€ net de taxe



Pré-requis

Maîtrise de la langue Française

Reconnaissance délivrée

Certificat



CONTENU & PÉDAGOGIE



Objectifs

Vous travaillez dans le secteur sanitaire et social ?
Cette formation vous permet de :

- Identifier les situations à risque,
- Analyser vos pratiques et de proposer des améliorations.
- Accompagner la mobilité des personnes en toute sécurité, en prenant soin de l'autre comme de vous-même.



Programme

Analyser les situations de travail

- Observation et description d'une activité
- Identification des risques liés à l'activité physique
- Recherche et priorisation d'actions d'amélioration

Accompagnement à la mobilité

- Principes de déplacement naturel
- Adaptation aux capacités de la personne aidée
- Mise en œuvre d'un accompagnement sécurisé

Prévention et amélioration des pratiques

- Proposition de solutions techniques, organisationnelles et humaines
- Utilisation des aides techniques adaptées

Comprendre les enjeux de la prévention

- Enjeux humains, économiques et réglementaires
- Acteurs de la prévention et leurs rôles

Identifier les risques professionnels

- Notions de danger, risque, dommage
- Accidents du travail et maladies professionnelles
- Facteurs de risques liés aux TMS

Fonctionnement du corps humain

- Appareil locomoteur et ses limites
- Conséquences des contraintes physiques sur la santé



ÉVALUATION, VALIDATION ET ACCESSIBILITÉ

Modalités d'évaluation

Un certificat « Acteur PRAP 2S ALM » est délivré aux candidats ayant suivi l'intégralité de la formation et validé les évaluations pédagogiques, conformément au référentiel de compétences. Ce certificat, reconnu au niveau national, est délivré par le réseau Assurance Maladie Risques professionnels / INRS.

Validité & renouvellement

Validité du certificat : 24 mois

Le renouvellement s'effectue par une formation de maintien et d'actualisation des compétences (MAC PRAP 2S ALM) d'une durée de 2 jours.



INDICATEURS

Taux de satisfaction

Aucune session

Sessions réalisées

Aucune session

Stagiaires formés

Aucune session

Enquête réalisée en fin de formation après de tous les apprenants



PRAP 2S ALM : ■ Maintien de l'Actualisation des Compétences (renouvellement du certificat)



INFORMATIONS ESSENTIELLES



Public concerné

Professionnels du secteur sanitaire et médico-social accompagnant ou mobilisant des personnes : soignants, aides-soignants, agents et personnels éducatifs ou sociaux.



Prérequis

- Maîtriser la langue Française
- Être titulaire d'un certificat Acteur PRAP 2S en cours de validité (moins de 2 ans)



Modalités pédagogiques

- Apport théorique
- Partage d'expériences
- Mise en situation professionnelle



Durée et tarifs

14 heures

350,00€ net de taxe



Intervenant-es habilités

MARIOTTE Fanny, infirmière

Reconnaissance délivrée

Certificat



CONTENU & PÉDAGOGIE



Objectifs

Actualisez vos compétences d'acteur PRAP 2S afin de maintenir votre capacité à prévenir les risques liés à l'activité physique dans le secteur sanitaire et médico-social.

Cette formation vous permet d'analyser vos pratiques, d'adapter votre démarche de prévention et de sécuriser l'accompagnement à la mobilité des personnes, en prenant soin de l'autre comme de vous-même



Programme

Actualisation des connaissances

- Rappel de la démarche PRAP
- Évolution des pratiques et de la prévention

Risques professionnels

- Notions : danger, risque, dommage
- Facteurs de risques des TMS

Analyse des situations de travail

- Utilisation des outils d'analyse
- Recherche de pistes d'amélioration

Accompagnement à la mobilité (ALM)

- Construction d'un accompagnement adapté
- Prise en compte des capacités de la personne
- Utilisation des aides techniques

Mise en pratique

- Mises en situation professionnelles
- Réactualisation des gestes et techniques



ÉVALUATION, VALIDATION ET ACCESSIBILITÉ

Modalités d'évaluation

L'évaluation repose sur une mise en situation professionnelle permettant d'analyser une situation de travail et de proposer des actions d'amélioration, ainsi que sur la réalisation d'un accompagnement à la mobilité adapté à une situation donnée.

Validité & renouvellement

Validité du certificat : 24 mois



INDICATEURS

Taux de
satisfaction

Aucune session

Sessions
réalisées

Aucune session

Stagiaires
formés

Aucune
session

Enquête réalisée en fin
de formation après de
tous les apprenants



CFPPA
CENTRE DE FORMATION
POUR ADULTES



Prévention des Risques liés à l'Activité Physique : Industrie Bâtiment Commerce ■ PRAP IBC



INFORMATIONS ESSENTIELLES



Public concerné

Salariés des secteurs industrie, bâtiment et commerce exposés aux risques liés à l'activité physique.



Intervenants-es habilités

MARIOTTE Fanny,
infirmière



Modalités pédagogiques

- Apport théorique
- Mise en situation professionnelle
- Animations de type heuristique, démonstratif, applicatif et évaluative



Durée et tarifs

14 heures (2 jours non consécutifs)

350,00€ net de taxe



Pré-requis

Maîtrise de la langue Française

Reconnaissance délivrée

Certificat



CONTENU & PÉDAGOGIE



Objectifs

Vous travaillez dans les secteurs de l'industrie, du bâtiment ou du commerce ?

Devenez acteur de la prévention des risques liés à l'activité physique. Cette formation vous aide à :

- Repérer les situations à risque,
- Améliorer vos pratiques et
- Prévenir les accidents et troubles musculo-squelettiques,
- Adopter des gestes et manutentions plus sûrs et efficaces.



Programme

Comprendre la prévention

- Enjeux humains, économiques et réglementaires
- Acteurs de la prévention

Identifier les risques professionnels

- Notions de danger, risque, dommage
- Accidents du travail et maladies professionnelles
- Facteurs de risques liés aux TMS

Fonctionnement du corps humain

- Appareil locomoteur et ses limites
- Impacts des contraintes physiques sur la santé

Analyser les situations de travail

- Observation et description d'une activité
- Identification des risques liés à l'activité physique
- Recherche et priorisation d'actions d'amélioration

Prévention et gestes professionnels

- Principes de sécurité physique
- Techniques de manutention et économie d'effort
- Aménagement des postes de travail



ÉVALUATION, VALIDATION ET ACCESSIBILITÉ

Modalités d'évaluation

Des Questionnaires à Choix Multiples, permettent d'évaluer chaque compétence à partir de situations proches du travail réel. Les compétences sont également évaluées tout au long de la formation. À l'issue de la formation, les participants ayant validé les épreuves obtiennent le certificat « Acteur PRAP – Industrie, Bâtiment et Commerce », délivré par l'Assurance Maladie – Risques professionnels et l'INRS.

Validité & renouvellement

Validité du certificat : 24 mois
Le renouvellement s'effectue par une formation de maintien et d'actualisation des compétences (MAC PRAP IBC) d'une durée de 2 jours.



INDICATEURS

Taux de
satisfaction

Aucune session

Sessions
réalisées

Aucune session

Stagiaires
formés

Aucune
session

Enquête réalisée en fin
de formation après de
tous les apprenants



CFPPA
CENTRE DE FORMATION
POUR ADULTES



PRAP IBC : ■ Maintien de l'Actualisation des Compétences (renouvellement du certificat)



INFORMATIONS ESSENTIELLES



Public concerné

Salariés des secteurs industrie, bâtiment et commerce exposés aux risques liés à l'activité physique.



Prérequis

- Maîtriser la langue Française
- Être titulaire d'un certificat Acteur PRAP IBC en cours de validité (moins de 2 ans)



Modalités pédagogiques

- Apport théorique
- Partage d'expériences
- Mise en situation professionnelle



Durée et tarifs

7 heures

175,00€ net de taxe



Intervenant-es habilités

MARIOTTE Fanny, infirmière

Reconnaissance

délivrée Certificat



CONTENU & PÉDAGOGIE



Objectifs

Actualisez vos compétences d'acteur PRAP IBC afin de maintenir votre capacité à prévenir les risques liés à l'activité physique.

Cette formation vous permet de :

- Actualiser vos connaissances,
- Analyser vos pratiques professionnelles
- Adapter votre démarche de prévention aux évolutions de votre environnement de travail.

Un indispensable pour rester acteur de la sécurité au sein de votre entreprise.



Programme

Actualisation des connaissances

- Rappel de la démarche PRAP
- Évolution des pratiques et de la prévention

Risques professionnels

- Notions : danger, risque, dommage
- Facteurs de risques des TMS

Analyse des situations de travail

- Utilisation des outils d'analyse
- Recherche de pistes d'amélioration

Mise en pratique

- Mises en situation professionnelles
- Réactualisation des gestes et techniques



ÉVALUATION, VALIDATION ET ACCESSIBILITÉ

Modalités d'évaluation

Mise en situation professionnelle permettant d'observer et d'analyser une situation de travail afin d'identifier les déterminants des risques et de proposer des pistes d'amélioration. La validation des compétences est réalisée à partir des critères définis par le référentiel PRAP IBC.

Validité & renouvellement

Validité du certificat : 24 mois



INDICATEURS

Taux de
satisfaction

Aucune session

Sessions
réalisées

Aucune session

Stagiaires
formés

Aucune
session

*Enquête réalisée en
fin de formation
après de tous les
apprenants*